

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2962 - MARDI 11 JUILLET 2017

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL 2017

Les résultats en nette progression

Les statistiques des résultats du baccalauréat de l'enseignement général publiées hier affichent une augmentation de 6,21% comparativement à 2016.

Sur 80.559 candidats inscrits cette année, seuls 22.286 ont été déclarés admis sur toute l'étendue du territoire national, y compris Luanda et Cabinda, soit un pourcentage de 27,66 contre 21,26% l'année dernière. La série C arrive en tête suivie de la série D et A.

Au classement général, le département de la Cuvette-Ouest enregistre le plus fort taux de réussite avec 43,50 et le département du Pool en proie au conflit armé arrive tout de même en quatrième position avec 36,51%.

Page 9



Des candidats en attente d'affichage des résultats à la DEC/crédit photo Adiac

SANTÉ POPULAIRE

Le Congo affirme ses engagements en matière d'acquisition des vaccins

Conformément aux exigences de l'Alliance Globale pour les vaccins et l'immunisation (Gavi) dont il était inéligible depuis quelques temps, le Congo vient de se doter, sur fonds propres, de 450.000 doses de Pentavalent, un vaccin protégeant contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B et l'Haemophilus influenzae B. Les doses disponibles au Programme élargi de vaccination (PEV) couvriront les besoins en vaccination de juillet 2017 à mars 2018 sur toute l'étendue du territoire national.

Page 8

ÉDITORIAL

G 19

Page 2

ELECTIONS LÉGISLATIVES 2017

Vingt ministres en opération séduction

Alignés, pourrait-on dire, derrière leur coach, Clément Mouamba qui a chaussé ses crampons pour la circonstance, vingt membres de l'équipe gouvernementale sont en campagne à travers le Congo pour briguer le mandat de député. Parmi eux on compte des vieux routiers de la politique, des jeunes opportunistes et des mal-aimés d'hier.

Page 6



Bertille Nefer Ingani s'adressant au public

FÉDÉRATION DE KARATÉ

Trois hauts gradés exclus et rétrogradés

Le président de la Fédération congolaise de Karaté et arts martiaux affinitaires (Fecoka-Ama), Dominique Ondzé a infligé des sanctions à trois gradés assumant des responsabilités au sein du bureau exécutif de la Fédération, du conseil fédéral de la Fecoka-Ama et de la ligue départementale de Pointe-Noire. Il s'agit respectivement d'Éric Lambert Tchiloemba, de Marcel Passi Moussiessi et d'Armel Ghislain Matanzala.

Page 16

ECHOS DE LA CAMPAGNE

Claudia Ikia Sassou N'Guesso espère l'emporter

Une semaine après le lancement de la campagne en vue des législatives et des locales du 16 juillet, la candidate-PCT de la 5ème circonscription de Talangai poursuit ses contacts avec sa base électorale, confiante de l'emporter dès le premier tour.

Page 3

L'UDH Yuki mobilise pour ses représentants

Après un temps d'observation, le président de l'UDH-Yuki, Guy Brice parfait Kolélas est entré officiellement en campagne dimanche à Brazzaville où il a amorcé la présentation de ses différents candidats aux élections législatives et locales du 16 juillet. Edgard Roland Rivadel Loumbou est notamment inscrit dans la 2ème circonscription de Mfilou.

Page 6

ÉDITORIAL

G19

Ce qui s'est passé à Hambourg en fin de semaine dernière avec le divorce confirmé entre les Etats-Unis et le reste de la planète sur les questions climatiques n'aura très probablement aucune incidence sur la bataille que mène notre espèce pour sa survie. D'abord, parce que le reste du monde, autrement dit 95 % des peuples de la Terre, ne se laissera pas influencer par le radicalisme du président américain, Donald Trump. Ensuite et surtout parce que celui-ci sera contraint tôt ou tard de rétro-pédaler en reconnaissant l'erreur historique qu'il a commise lors de ce très récent Sommet des grandes puissances.

Le G20 ayant momentanément cessé d'exister sur les questions environnementales, il revient donc au G19 d'accélérer le processus adopté lors de la Conférence sur le climat - COP 21 - qui s'est tenue à Paris il y a deux ans et de prouver ainsi que la défection d'une grande puissance ne modifie pas la volonté des hommes de protéger la nature. Cela n'a rien d'illusoire si les pays les plus riches, donc les plus pollueurs, appliquent rapidement et concrètement les décisions qu'ils ont approuvées avec l'ensemble des pays qui occupent les cinq continents.

Pour dire les choses de façon encore plus carrée le retrait des Etats-Unis de l'accord de Paris sur le climat offre au Tiers-monde une magnifique occasion de rappeler aux gouvernants du monde dans lequel nous vivons que les dérives auxquelles nous assistons sont la conséquence directe des excès commis par les nations industrielles de l'hémisphère nord, mais aussi que la solution de ce problème ne pourra être trouvée que si les pays émergents de l'hémisphère sud - Afrique, Asie, Amérique Latine - sont soutenus dans leur marche vers le progrès.

Pour ne citer que cet exemple, qui peut imaginer que la bataille pour la protection de l'environnement engagée à l'échelle planétaire sera gagnée si les peuples de l'immense Bassin du Congo ne sont pas aidés dans les actions qu'ils conduisent très précisément dans ce but ? Dans le même temps où les Etats-Unis de Donald Trump se retirent de l'Accord de Paris que les pays riches s'emploient donc à soutenir le Fonds Bleu dont la création a été actée lors de la Conférence d'Oyo il y a quatre mois. Ils apporteront alors la meilleure des réponses aux climato-sceptiques qui entourent le nouveau président américain.

Les Dépêches de Brazzaville

LEGISLATIVES ET LOCALES 2017

NycK Fylla promet la création d'une mutuelle de crédit à Kinkala

Le candidat du Parti républicain et libéral (PRL) dans la première circonscription électorale de Kinkala (Pool), Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes dit Nick Fylla, compte créer une mutuelle de crédit pour les vendeuses et vendeurs du marché de la localité.

Il a fait cette promesse au cours d'un meeting organisé ce week end à la place Poids lourds de Kinkala. Le candidat du PRL a mis à profit cette occasion pour annoncer à ses futurs mandants, son ambition de construire également un Institut agricole ; des écoles primaires ; des Centres de santé et de petits métiers ainsi que des marchés au niveau de la commune de Kinkala. Par ailleurs, NycK Fylla s'est

dit touché par les souffrances et la douleur des populations de Kinkala qui vivent dans la psychose créée par des attaques armées des miliciens ninjas.

NycK Fylla a indiqué qu'une fois élu, il militera pour le retour définitif de la paix dans le département du Pool avant de noter au passage qu'il a toujours été au côté de ses futurs mandants pendant des moments difficiles. Ce meeting lui a permis de présenter au public les candidats du PRL aux élections locales à Kinkala de même que son suppléant, Jean Paul Malonga. Notons que NycK Fylla sera aux prises dans cette circonscription électorale avec les candidats Andréa Carole Sas-



Antoine Thomas Nicéphore Saint Eudes (Adiac)

sou Nguesso ; Fidèle Kanza ; Jean Claude Miassoba et Joseph Kifoua.

Roger Ngombé

UNIRR soutient les centristes

L'Union pour la refondation républicaine (UNIRR) n'a pas investi de candidats aux législatives et aux locales, mais apporte son soutien à toutes les candidatures centristes sur toute l'étendue du territoire national, a affirmé, le lundi 10 juillet, Roger Ndokolo, président du centre.

« Nous avons opté pour soutenir les partis dont l'alliance dicte la ligne politique de la majorité présidentielle », explique-t-il.

À une semaine du premier tour, son parti indique qu'il reçoit au jour le jour les échos d'une mobilisation massive du corps électoral. « Nous sommes confiants quant au bon déroulement des échéances électorales qui permettront d'élire les députés à l'Assemblée nationale et les représentants de la société civile dans les Assemblées locales ».

Une confiance permettant au président de l'UNIRR d'aborder le



Roger Ndokolo (DR)

premier tour, le 16 juillet, avec l'espérance d'une belle participation. « Donnons au président Denis Sassou N'Guesso la réponse positive par les urnes d'une démocratie participative afin de lui permettre notamment de modifier en profondeur la politique de la gouvernance de notre pays », affirme-t-il.

Il se rappelle de la promesse du chef de l'Etat au lendemain des « Assises du dialogue national de Sibiti » en 2015, « une politique républicaine avec, au centre, le renouvellement, l'adaptation, la recherche de cohérence, la création d'opportunités majeures en s'appuyant sur les institutions de la Nouvelle République ».

Le premier tour coïncidera à deux jours près le 14 juillet 2015, à la date anniversaire du décès de Côme Mankassa, chantre de la politique du centre au Congo. « Nous y sommes : c'est le moment de renouveler les pratiques et les habitudes en politique ; rompre définitivement avec des comportements inacceptables dans une démocratie moderne, apaisée et transparente », martèle le président de l'UNIRR.

« Allons aux urnes ! », scande-t-il.

Marie Alfred Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LEGISLATIVES ET LOCALES 2017

Juste Désiré Mondelé : « l'objectif est de gagner, et de la bonne manière »



Serge Nguakamabé apportant son soutien à Juste Désiré Mondelé/credit photo Adiac

Le candidat du Club 2002-PUR, Parti pour l'unité et la République (PUR), Juste Désiré Mondelé, a rassemblé le 8 juillet de nombreuses personnes sur l'avenue Mgr Benoit Ngatsongo, croisement rue Bangangoulou.

Opposé, entre autres, au candidat du Parti congolais du travail (PCT), Maixent Massa, Juste Désiré Mondelé a appelé les habitants des quartiers 51, 54 et 59 Ouenzé à un vote utile le dimanche 16 juillet prochain. Le secrétaire général du Club 2002 PUR s'est refusé de faire des promesses de tout genre à cette population déjà meurtrie par les événements malheureux du 4 mars 2012. « J'appelle la population à voter massivement pour ma candidature parce que notre victoire c'est la leur. Je pense que l'adhésion à notre candidature ne fait aucun doute aujourd'hui. Ce qui était important c'était d'écouter les mamans, les papas et les jeunes, parce que ce quartier était l'épicentre des événements du 4 mars. Nous resterons toujours à leur côté, surtout qu'ensemble nous trouverons petit à petit de solutions aux problèmes qui touchent notre société », a indiqué Juste Désiré Mondelé.

Pour ce meeting, le premier du genre, le candidat de la première circonscription de Ouenzé, qui n'est pas à sa première aventure dans ces quartiers (après s'être retiré en 2002, 2007 et 2012) a bénéficié des soutiens multiformes des jeunes du 5^e arrondissement de Brazzaville. En effet, ils sont venus de Pointe-Noire, d'Europe et même de Brazzaville pour soutenir la candidature de Juste Mondelé. Il s'agit, entre autres, de Serge Nguakamabé (candidat malheureux aux précédentes élections législatives dans cette circonscription) et de l'artiste-musicien Roga-Roga, qui ont tous invité la population à voter pour le candidat du Club 2002 PUR. Présentant son suppléant, Akouala-Gambou, Juste Désiré Mondelé souhaite que la paix puisse continuer de régner dans ces quartiers. « La campagne n'est pas encore finie, ce qui est important pour nous c'est de garder ce rythme, maintenir cette température. L'objectif, en effet, est de gagner et de la bonne manière. Nous acceptons les soutiens, aujourd'hui il y a d'autres qui viennent d'ailleurs, notamment ceux de la diaspora qui sont venus participer à cette fête. Je pense que cette mobilisation est une démonstration de force et d'unité, j'ai la conviction que nous allons gagner dès le 1^{er} tour », a conclu le candidat.

Parfait Wilfried Douniama

Claudia Ikiya Sassou N'Guesso espère l'emporter

Une semaine après le lancement de la campagne en vue des législatives et des locales du 16 juillet, la candidate-PCT de la 5^e circonscription de Talangaï poursuit ses contacts avec sa base électorale, confiante de l'emporter dès le premier tour. Bilan à mi-parcours pour celle qui a recommandé sa campagne à Dieu afin qu'elle se déroule dans la quiétude.



Claudia Ikiya Sassou N'Guesso (Adiac)

Même si elle affronte plusieurs candidats au double scrutin du 16 juillet, Claudia Ikiya Sassou N'Guesso, députée sortante de la cinquième circonscription électorale de Talangaï en tête de liste du PCT aux locales, part avec un avantage certain : elle est plus connue, a beaucoup œuvré en faveur de ses mandants qu'elle voit les choses de façon positive. Au pas de charge, elle court d'une zone de sa circonscription à l'autre, dans le vaste périmètre du sixième arrondissement de Brazzaville pour y rencontrer ses potentiels électeurs, en même temps qu'elle apporte son soutien aux autres candidats de son parti dans d'autres circonscriptions de Talangaï.

Claudia Ikiya Sassou N'Guesso a ouvert sa campagne électorale, le 2 juillet, par une messe d'actions de grâce, dite en l'Eglise Saint Joseph (dans la zone appelée Tout pour le peuple) de Talangaï. « Il me fallait recommander ma campagne électorale au Tout-Puissant, pour qu'elle se passe dans la paix et dans la tranquillité », expliquait-elle à la presse, avant d'être confrontée à la réalité du terrain.

Dans la rue Eko, à « Jamaïque », devenue pratiquement un ruisseau, elle a souvent aidé au désensablement mais les problèmes sont loin d'être résolus. Du fait des intempéries, certaines familles ont dû abandonner leurs habitations. Il faut donc des solutions durables à cette situation préoccupante, et la candidate du PCT devrait, une fois élue, plaider la cause de ces populations auprès des pouvoirs publics et apporter ce qu'elle peut pour les soulager.

Aux habitants d'autres zones de sa circonscription (rues Ndolo, Golla, Aloko, Bakouélé) exposés à leur tour aux difficultés de circulation routière, à l'obstruction des rues par des épaves et conteneurs, la candidate du PCT a pris acte des doléances et indiqué : « Je vais voir, ce que je pourrais faire pour vous aider ». Elle a récemment apporté son appui à la construction en cours du nouveau transformateur dans le secteur de l'école de Ngamakosso. Ce transformateur devra aider la Société nationale d'électricité, à augmenter l'offre d'électricité dans cette zone.

Dialoguer avec les forces vives

Les membres de l'association « Le quartier d'abord » qui la soutient, les sages et notabilités, les femmes des marchés, les confessions religieuses, les riverains de l'érosion du Centre de santé intégré de Ngamakosso ont profité des rencontres avec la candidate pour lui rappeler leurs difficultés presque identiques de celles entendues auparavant, mais cela a été une bonne chose de s'adresser à tout le monde.

Le développement du quartier se poursuivra

En réponse à ses potentiels électeurs, qui, partout disent lui proposer « un nouveau pacte de confiance », en compagnie d'un nouveau suppléant, Isidore Lenga, qu'elle a présenté partout où elle est passée, Claudia Ikiya Sassou N'Guesso a affirmé chaque fois qu'elle le leur rendra bien. « Votre engagement doit être concret et se traduire par votre vote massif le 16 juillet prochain, en faveur des candidats du PCT à la députation et aux locales », a-t-elle martelé.

Sans se répandre en promesses irréalisables, elle a insisté sur le rôle du député qui est de voter les lois, contrôler l'action du gouvernement et, surtout de faire le plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour que les problèmes des populations trouvent des solutions. Ce plaidoyer a caractérisé son mandat pendant les cinq dernières années, a-t-elle rappelé, assurant redoubler d'efforts dans ce sens pour que les nombreux problèmes posés par les populations soient progressivement résolus.

Pour Claudia Ikiya Sassou N'Guesso, le quartier 68 connaît beaucoup de problèmes qui ne peuvent pas être résolus en un mandat. Aussi, a-t-elle accepté ce « Nouveau Pacte de Confiance » que la population du quartier 68 lui propose, pour qu'elle poursuive son combat en faveur du développement du quartier. Mais ceci ne sera possible qu'à l'issue d'un vote massif en sa faveur, le 16 juillet 2017, dès le 1^{er} tour. Pour cela, les derniers jours de la campagne qui se clôture le 14 juillet à minuit doivent être mis à profit par la candidate pour davantage mobiliser les électeurs et concrétiser l'expression devenue à la mode pendant les joutes électorales, à savoir « Un coup KO ! ».

La Rédaction

Une marche populaire marque la campagne du PCT à Ouenzé 2

Dans le cadre de sa campagne, le candidat du Parti congolais (PCT), Dominique Ondzé, dit Doukay, a organisé le 9 juillet, une marche populaire dans sa circonscription électorale. Objectif : sensibiliser et capter l'attention de ses potentiels électeurs afin qu'ils votent massivement pour lui et pour la liste du PCT le 16 juillet prochain.

Cette marche co-organisée avec

le candidat du PCT dans la troisième circonscription électorale de Ouenzé, Romi Oyo, leur a permis de sillonner la plupart des artères principales du 5^e arrondissement.

Encadrée par un nombre impressionnant de karatékas, celle-ci avait pour objectif, non seulement d'exprimer l'unité et le vivre ensemble entre les candidats du PCT, mais surtout pour sensibiliser et capter



Dominique Ondzé, dit Doukay (Adiac)

l'attention des électeurs afin qu'ils leur fassent confiance le jour du vote.

« Nous avons voulu, moi et mon jeune frère Romi Oyo, faire le tour de nos circonscriptions respectives pour permettre à ceux qui ne nous connaissent pas, d'avoir une idée de nous. La présence des karatékas n'est qu'une marque de soutien qu'ils ont voulu porter à leur président qui est candidat aux législatives », a affirmé Dominique Ondzé.

Interrogé à son tour, Romi Oyo affiche déjà son optimisme, quant à la victoire du PCT dans ces deux circonscriptions. « A travers cette marche, nous avons voulu exprimer le vivre ensemble parmi nous et montrer aux gens que les enfants de Ouenzé sont unis. Nous saisissons l'occasion pour inviter la population de nos circonscriptions respectives à voter massivement les candidats et les listes du PCT », a-t-il indiqué.

Firmin Oyé

JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE
ANNOUNCEMENT NUMBER 005-2017

OPEN TO : All interested candidates
POSITION : Registered Professional Nurse FSN-9/
FP-05
OPENING DATE : June 19, 2017
CLOSING DATE: July 14, 2017
WORK HOURS: Full-time, 40 hours/week
SALARY : Information on salary and the specifics of
this employment may be obtained from the Human
Resources Office

NOTE: All ordinarily resident applicants must have
the required work and/or residency permits to be
eligible for consideration.

The Medical Unit of the U.S. Embassy in Brazzaville
is seeking an individual for the position of
Registered Professional Nurse.

BASIC FUNCTION OF POSITION

The incumbent will serve as the U.S. Registered
Professional Nurse, or Western European
equivalent trained Registered Professional Nurse
with comparable licensure. The position is located
in the Embassy Health Unit (HU) and is under the
direct supervision of Post Local Physician. The
position will provide the full range of professional
nursing services to American and occupational
health to Locally Employed Staff.

QUALIFICATIONS REQUIRED

NOTE: All applicants must address each selection
criterion detailed below with specific and
comprehensive information supporting each item.

1. Education:
Must be a graduate of a professional nursing
school with a current and unrestricted Registered
Nurse license from the U.S., Puerto Rico, or any
Western European equivalent.

2. Prior work experience:
At least one year of hospital or outpatient nursing
experience is required.

3. Language requirements
Level III (Fluent) Speaking/Reading English and
French are required (English skills will be tested).

4. Knowledge
Must have knowledge of general nursing principles
and practice. Uses the professional nursing
process including assessment, planning,
implementation, and evaluation. Must have
knowledge of current nursing technology and
methods. Must be knowledgeable on medications,
biologics, and immunizations generally used in
American Medical practice. Additionally, must be
able to administer adult and pediatric immuniza-
tion program according to current CDC standards.
Strong interpersonal skills and a client-oriented
disposition are required. Must have good working
knowledge or experience in current health
promotion recommendations in the U.S.
population.

5. Skills and abilities
Must be sensitive to needs and feelings of others
and be approachable to every person at post in
order to obtain and maintain the trust and
confidence of employees and dependents. Must
have experience in management and procurement

of expendable medical supplies and equipment for
ambulatory standards of care. Must be able to
perform basic word processing on the computer
(Basic Computer skills will be tested).

ADDITIONAL SELECTION CRITERIA

1. Management will consider nepotism / conflict of
interest, and budget status in determining
successful candidacy.
2. Current employees serving a probationary
period are not eligible to apply.
3. Current employed U.S. citizen EFMs who hold a
FMA appointment are ineligible to apply for
advertised positions within the first 90 calendar
days of their employment.
4. Currently employed NORs hired under a
Personal Services Agreement (PSA) are ineligible
to apply for advertised positions within the first 90
calendar days of their employment, unless
currently hired into a position with a When Actually
Employed (WAE) work schedule.
5. Successful candidate must be able to obtain the
required security clearance.

TO APPLY

Interested applicants for this position must submit
the following or the application will not be
considered:

1. Application for U.S. Federal Employment
(DS-0174) or
2. A current resume or curriculum vitae that
provides the same information as an DS-0174; plus
3. Candidates who claim U.S. Veterans preference
must provide a copy of their form DD-214 with their
application.
4. Any other documentation (e.g., essays,

certificates, awards, copies of degrees earned)
that addresses the qualification requirements of
the position as listed above.

SUBMIT APPLICATION TO

Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou
Nguesso
N°: 70-83 Section D (Face Maternité Blanche
Gomez) Bacongo, Centre-ville.
E-mail: BrazzaHRO@state.gov
PHONE: 06-612-2000 / 06-612-2073 / 06-612-
2143/06-612-2133
Website: [http://brazzaville.usembassy.gov/
job-opportunities.html](http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html)

CLOSING DATE FOR THIS POSITION: July 14, 2017

The US Mission in Brazzaville provides equal
opportunity and fair and equitable treatment in
employment to all people without regard to race,
color, religion, sex, national origin, age, disability,
political affiliation, marital status, or sexual
orientation. The Department of State also strives
to achieve equal employment opportunity in all
personnel operations through continuing diversity
enhancement programs.

The EEO complaint procedure is not available to
individuals who believe they have been denied
equal opportunity based upon marital status or
political affiliation. Individuals with such
complaints should avail themselves of the
appropriate grievance procedures, remedies for
prohibited personnel practices, and/or courts for
relief.



Investir dans les populations rurales

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES PUBLICS N°001 PD-PAC /UCP-2017

La République du Congo a obtenu un Prêt du Fonds
International de Développement Agricole (FIDA)
d'un montant total de 17,57 millions de dollars US,
pour financer le Projet de Développement de la
Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC)
dans les Départements de la Cuvette, de la Cuvette
Ouest, des Plateaux, et de la Sangha.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de
Passation de Marchés 2017-2018, le PD-PAC a
l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour
effectuer des paiements au titre des marchés
suivants :

I. MARCHES DE FOURNITURE

1. Acquisition d'aliment pour les alevins ;
2. Acquisition de 6 motos ;
3. Acquisition de 3 coques légères avec moteur
hors-bords et 3 pirogues monoxydes avec moteur
hors-bord ;
4. Acquisition du matériel informatique et petit
équipement ;
5. Acquisition du mobilier de bureau ;
6. Acquisition des groupes électrogènes ;
7. Acquisition de 35 tablettes pour le développe-
ment du système d'information de la pêche ;
8. Acquisition de 2000 filets réglementaires ;
9. Acquisition de trois (03) machines de montage
des filets ;
10. Acquisition des équipements.

II. MARCHES DE TRAVAUX

- 1-Construction du siège du PD-PAC à Brazzaville ;
- 2-Construction du siège de l'antenne du PD-PAC à Makoua ;

3-Construction des bureaux pour les chefs de
secteurs.

III. MARCHES DE PRESTATION INTELLEC- TUELLES

- 1-Recrutement d'un consultant /cabinet pour la
réalisation des études techniques et l'élaboration
du DAO ainsi que le contrôle des travaux de
construction des Sièges du PD-PAC et des bureaux
des secteurs ;
- 2-Recrutement d'une ONG pour informer et
sensibiliser tous les acteurs sur la mise en œuvre
du PD-PAC ;
- 3-Recrutement d'un prestataire pour renforcer les
acteurs de la pêche dans les Départements de la
Cuvette et de la sangha ;
- 4-Recrutement des consultants national et
international chargé de l'analyse des techniques de
pêche au filet dans les Départements de la Cuvette
et de la Sangha ;
- 5-Recrutement d'un consultant national pour
l'organisation d'un atelier en alevinage au bénéfice
des petits producteurs ;
- 6-Recrutement d'un consultant national pour
l'organisation d'un atelier en alimentation des
poissons pour les petits producteurs ;
- 7-Recrutement d'un Cabinet chargé de réaliser
l'étude sur la situation de référence socio-écono-
mique et nutritionnelle ;
- 8-Recrutement d'un consultant pour l'informatisa-
tion du système de suivi évaluation du PD-PAC ;
- 9-Recrutement d'un consultant pour l'élaboration

- de la stratégie genre du PD-PAC ;
 - 10-Recrutement d'un prestataire chargé de
promouvoir la visibilité du PD-PAC ;
 - 11-Recrutement d'un consultant pour la sensibili-
sation sur le genre ;
 - 12-Recrutement d'un consultant pour faire un état
de lieux et préparer les plans d'action des filières
pêche et pisciculture ;
 - 13-Recrutement d'un consultant juriste chargé de
l'élaboration des textes réglementaires pour la
création des zones de pêche protégée ;
 - 14-Recrutement d'un prestataire de service chargé
de la formation et l'accompagnement des acteurs
de la pêche dans la gestion des zones de pêche
protégée ;
 - 15-Recrutement d'un consultant juriste chargé de
l'élaboration des textes règlementaires pour
l'instauration des périodes de repos biologique ;
 - 16-Recrutement d'un consultant national chargé
de répertorier les activités génératrices de revenus
rentables dans les départements de la Cuvette et la
Sangha ;
 - 17-Recrutement d'un prestataire chargé de
promouvoir la visibilité du PD-PAC.
- Les avis d'appels d'offres relatifs à chaque marché
seront publiés dans les journaux nationaux et
internationaux.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur national

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2017

Les agents électoraux formés à la gestion des scrutins

La Commission nationale électorale indépendante (CNEI) a organisé, le 7 juillet à Brazzaville, une formation au profit de ses commissaires et des présidents des Commissions locales d'organisation des élections (Colels). Objectif : renforcer leurs capacités professionnelles dans la gestion des élections.

Cent vingt-trois présidents des Commissions locales, correspondant au nombre de circonscriptions administratives, et cent-vingt-trois commissaires ont pris part à cette formation spéciale.

Elle fait suite à celle organisée récemment au profit des secrétaires généraux de district et d'arrondissement, et vise à repreciser à ces techniciens du ministère de l'Intérieur, le rôle de chacun dans le processus électoral, en vue d'un scrutin transparent et sans failles le 16 juillet.

A l'occasion, quatre thèmes ont été développés par des spécia-

listes, afin de permettre à ces agents électoraux d'acquérir de nouvelles connaissances.

Il s'agit entre autres, du « Rôle et missions des Colels dans la circulaire n°009/Cnei/Co/PR/Cab du 3 juillet 2017, relative à la procédure de vote à l'occasion des élections législatives et locales du 16 juillet 2017 ; du Rôle et missions du délégué national de la CNEI ainsi que de l'Observation nationale et internationale des élections.

« Nous sommes en pleine année électorale, une période au cours de laquelle il est nécessaire de former les agents électoraux, notamment les



Le présidium (DR)

présidents des Commissions locales d'organisation des élections et les commissaires de la CNEI. Ces deux maillons sont essentiels dans l'encadrement du scrutin dans chaque circonscription administrative », a précisé le rapporteur général de la CNEI, Martin Bissila.

Ouvrant les travaux, le pré-

sident de la CNEI, Henri Bouka est longuement revenu sur la responsabilité qui incombe aux agents électoraux dans la bonne tenue du scrutin et la consolidation de la démocratie. « Nous devons nous mettre au service de l'Etat et de la nation. Je voudrais vous le dire aujourd'hui afin que chacun de

vous prenne conscience de ce que nous sommes aujourd'hui devant notre responsabilité. L'élection est la seule voie loyale quant à l'exercice du pouvoir politique, mais elle l'est quand elle est bien organisée », a conclu le président de la CNEI.

Firmin Oyé

Faustin Elenga mobilise ses électeurs

Candidat à sa propre succession à Talangaï 4 pour le compte du Parti congolais du travail (PCT), Faustin Elenga a lancé le 8 juillet à l'école publique Gaston Lénda sa campagne électorale sur le thème : « Plus fort, dans l'unité ». Seul en lice dans cette circonscription, il a invité ses électeurs à se mobiliser massivement le 16 juillet.



Faustin Elenga s'adressant à la foule (photo adiac)

Soutenu par le président de la fédération PCT de Talangaï, Théophile Adoua, le candidat Faustin Elenga qui sollicite son troisième mandat a, conformément au thème de sa campagne, exhorté la population de sa circonscription à l'unité et au vivre ensemble, afin d'être plus forte.

Selon Faustin Elenga, la 4^e circonscription de Talangaï est l'une des circonscriptions favorables au PCT.

« Je suis à mon deuxième mandat, je viens donc solliciter le troisième. Ce matin j'ai mobilisé mes électeurs pour qu'ils votent massivement pour nous le 16 juillet, même si nous n'avons pas de challengers. En dehors de moi, ils voteront aussi la liste du PCT, dont Claudia Ikia Sassou N'Guesso est tête de liste », a souligné le candidat.

Dans son intervention, le président du comité PCT de cet arrondissement a lui aussi, appelé à la mobilisation. « Quand un candidat est seul, il faut que le nombre de voix soit important. Battez-vous sur le terrain pour prouver que ce quartier est bien le fief du PCT », a indiqué Théophile Adoua.

Au cours de ce meeting, Faustin Elenga a fait le bilan de ses deux mandats qu'il estime positif. Il se résume, entre autres, à la construction du marché « Lipouta na Tolo », le plus grand de cette zone ; la construction d'un Collège d'enseignement général au sein de l'école « La Volonté populaire » etc...

F.O.

Edgard Roland Rivadel Loumbou présenté officiellement aux populations de Mfilou 2

Le président de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), Guy Brice Parfait Kolélas a présenté le 09 juillet aux populations de Mfilou 2 le candidat Edgard Roland Rivadel Loumbou. Le geste a été accompli au cours d'un meeting tenu au rond-point Mouhumi, dans le cadre d'une série de descentes entreprises dans les différents arrondissements de Brazzaville.

Guy Brice Parfait Kolélas a, à cette occasion demandé à ses militants de ne pas s'abstenir le 16 juillet mais de se rendre massivement dans les bureaux de vote afin de choisir les candidats indépendants de Yuki. « Il faut aller voter en faisant cependant attention aux bulletins de nos candidats qui ne vont pas avec notre logo habituel de Yuki. Ce sont des indépendants. Pour certains ils auront deux à trois logos Yuki et c'est à vous de bien le distinguer », a-t-il laissé entendre.

Le président de l'UDH-Yuki a fustigé l'attitude des parlementaires sortants qui, selon lui, ne sont que des caisses de résonance, approuvant mécaniquement les lois du gouvernement sans un véritable débat démocratique « Des bénis oui-oui », a-t-il dit.

« Nous sommes fatigués du pouvoir qui est trop concentré à Brazzaville, il faut avec notre apport amener de grands changements à ce stade. Ainsi, une fois élus nos députés se battront pour



Edgard Roland Rivadel Loumbou (DR)

faire voter plusieurs lois dont celle portant sur la décentralisation intégrale », a renchéri le président de l'UDH-Yuki.

Le pays, selon Guy Brice Parfait Kolélas, sera réparti en quatre provinces. La province du Congo central regroupant Brazzaville, le Pool et la Bouenza, celle du littoral avec Pointe-Noire, le Kouilou et le Niari. La province de Mbé comprenant la Lékoumou, les Plateaux et la Cuvette Ouest et enfin celle de l'équateur avec la Likouala, la Sangha et la Cuvette centrale. Ainsi pour une meilleure gestion, a martelé Guy Parfait Kolélas, ces provinces auront leurs gouverneurs provinciaux, leurs assemblées et des budgets autonomes. Ceci, a-t-il expliqué, pour une meilleure administration du pays.

D'autres lois, a-t-il ajouté, seront également votées, à l'instar de celles sur l'orientation de l'éducation nationale, sur le sport dans l'armée et la police pour un meilleur suivi.

Il a en outre rappelé le rôle important des conseillers qui, une fois élus, voteront une délibération portant création d'une Caisse autonome de retraite des commerçants, artisans et informels ainsi qu'une autre érigeant des Zones franches urbaines.

Agé de 42 ans, le candidat Edgard Roland Rivadel Loumbou est un natif de Mfilou. Ancien directeur des Opérations des sociétés de téléphonie mobile Airtel Congo et Warid Congo, il est ingénieur en télécommunications et diplômé de HEC Mont Real au Canada.

Jean Jacques Koubemba

ELECTIONS LÉGISLATIVES 2017

Vingt ministres en opération séduction

Alignés, pourrait-on dire, derrière leur coach, Clément Mouamba qui a chaussé ses crampons pour la circonstance, vingt membres de l'équipe gouvernementale sont en campagne à travers le Congo pour briguer le mandat de député. Parmi eux on compte des vieux routiers de la politique, des jeunes opportunistes et des mal-aimés d'hier.

Habités à ces grandes joutes électorales, plusieurs membres du gouvernement candidats aux législatives du 16 juillet 2017 ont su travailler le terrain à leur profit. L'on peut dire qu'il n'y aura pas match pour eux. Le vote de dimanche prochain sera ainsi une simple formalité pour le Premier ministre, Clément Mouamba qui n'a pas d'adversaire dans la circonscription unique de Sibiti (commune).

Vieux routiers

Comme lui, Firmin Ayessa à Makoua, Gilbert Ondongo à Owando (district), Raymond Zéphirin Mboulou à Mpouya, Pierre Mabilia à Makabana et Jean-Jacques Bouya à Tchikapika n'ont pas d'adversaire face à eux. L'on peut également penser que Henri Djombo qui est en lice pour la circonscription unique d'Enyelé, dans le département de la Likouala, face à Jean Louis Kopoudia, et Josué Rodrigue Ngouonimba qui brigue la circonscription de Djambala (commune) n'auront pas trop de mal à négocier leur retour à l'hémicycle. D'autres membres du gouvernement sur le starting-block n'auront sans doute pas la même aisance dans la mobilisation de l'électorat en leur faveur. Parmi eux, on peut distinguer de nouveaux membres du gouvernement décidés à couronner leur carrière politique par un passage au Parlement.

Les opportunistes

Cette catégorie de candidats que nous dénommons les opportunistes

regroupe des jeunes ministres qui découvrent, pour la plupart, la campagne électorale. Parmi eux, Elvis Digne Tsalissan Okombi veut gagner le pari de déraciner Auguste Célestin Gongarad Nkoua à Ngo, dans le département des Plateaux. Destinée Hermella Doukaga qui est sur le départ à Nyanga, dans le département du Niari, a maille à partir avec cinq autres candidats dont le député sortant Handel Laury Nziengui Mombo. Sébastien Mabika, Félicité Moussavou Tsona, Ferdinand Doukaga Kwanda, et Brice Marie Daniel



Elvis Tsalissan Okombi/Adiac

Mounzeo complètent la liste des candidats qui convoitent également Nyanga.

A Mougali 2, Inès Néfer Bertille In-

gani est aux prises avec Alain Arthur Mapapa, Mylène Gloria Gassongo, Aymar Elila Lekiby, Paul Aurélien Madzou, André Banamio et Fernand Gilles Bassindikila. Remarquable par sa communication hors-média visiblement correcte, la ministre de la femme aura certainement son mot à dire.

Autre jeune ministre à la conquête des voix, Léonidas Carel Mottom Mamoni. Le ministre de la Culture, qui se devait de mener de front les préparatifs du Festival panafricain de musique et sa campagne électorale, a face à lui, selon les listes de la Direction générale des affaires électorales, Nanette Dany Rachel Ewolo et Ghislain Alias Bissikolie pour la circonscription de Ouessou 2. Mais, l'on se demande si après le grave accident que son convoi a subi sur la route de Ouessou, l'équipe du ministre candidat du Parti congolais du travail trouvera les ressorts nécessaires pour mener à bon port sa campagne électorale.

Les mal-aimés

Dans une dernière catégorie, nous classons dans cette analyse deux membres du gouvernement Mouamba. Il s'agit de Hellot Matson Mampouya et Anatole Collinet Makosso. Au regard de leur verve oratoire et leur combat politique, une expérience parlementaire paraît comme l'ingrédient qui manque au CV. Après des tentatives infructueuses à Makékékélé (Brazzaville) pour Mampouya et Mvouvou (Pointe-Noire) pour Makosso lors des législatives passées, les deux ministres reviennent cette fois-ci avec des nouvelles ambitions. Le leader de la DRD revient à Makékékélé 4 face à neuf autres concurrents dont la députée sortante Louise Bazebibouta, héritière du siège légué

par le célèbre Annicet Wilfrid Pandou, alias Willy Matsanga (Paix à son âme !). La liste des concurrents est complétée par Marylène Banzouzi Yengui, Olivier Martial Mbongolo, Eddy Fleury Galaxy Ngombé, Schelina Judith Koubeta Tchiakaka, Vinny Slov Polor Nkenkele Madah, Christian Gervais Mboukou, Rodrigue Charles Malanda Samba, Mambouo née Olga Clarisse Sita. Quant au ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Anatole Collinet Makosso, il affronte, cette fois-ci à la première circonscription du quatrième arrondissement de Pointe-Noire, Loandjili, Julien Makoundi Tchibinda du RDPS, Ulrich Linianga Bongo Manda et Fabrice Ulrich Tchiamou. L'on espère qu'à cette circonscription laissée par Mavoungou Nzinga Mabio, Collinet Makosso peut avoir la chance de l'emporter.

La liste des ministres en compétition ne s'arrête pas là, pour autant. Landry Euloge Kolelas à Makékékélé 1, Léon Alfred-Opimbat à Mbomo, Aimé Ange Bininga à Ewo (commune), Bruno Jean Richard Itoua à Ollombo 1, Jean-Marc Thystère Tchicaya à



Hellot Matson Mampouya (DR)

Mvouvou 1 et Adelaïde Mougani à Mindouli 1 sont aussi dans la course pour conserver leur place à l'Assemblée nationale. Seule Nicephore Fylla Saint-Eudes qui sollicite les voix des électeurs de Kinkala (commune) négocie sa place à la chambre basse pour une première expérience. Il était sénateur jusqu'à sa nomination au gouvernement.

Thierry Nougou

Une communication politique mitigée

Au-delà d'une communication hors média quelque peu foisonnante mais truffée d'erreurs, les campagnes législatives et locales, qui prennent bruyamment le dernier virage, dévoilent un faible potentiel en projets structurés chez la plupart des candidats.

Slogans basiques, messages ordinaires, banderoles et autres supports diffusés depuis le début de la campagne ne révèlent pas assez les desseins des candidats et leur positionnement idéologique. Là où certains versent dans l'égocentrisme, d'autres se cachent derrière les formules des partis et leaders politiques qu'ils incarnent. Comme si, vraisemblablement, eux-mêmes n'avaient aucun projet. Si l'on conçoit que le marketing politique doit également reposer sur un plan à faire valoir, le regard porté sur la communication au cours de ces dernières épreuves de démocratie peut renseigner sur l'impréparation des candidats. Le péché, en l'occurrence, n'est pas seulement chez les nouveaux qui font leur entrée dans l'arène politique. Dans les supports de ceux-là même qui sont censés maîtriser les enjeux d'une communication réussie, les erreurs sont autant perceptibles. La faute est-elle à attribuer aux chargés de communication ?

« Voter X c'est sauver le quartier », « votons l'enfant de l'arrondissement Y », « Voter Y votre candidat député », « Allons seulement », « voter Ya X c'est soutenir le président », « L'homme qu'il faut à la place qu'il faut », « soutenons la Marche vers le développement », peut-on lire sur quelques banderoles et affiches diffusés le long des avenues, sans un message fort.

Quelques candidats ont pu toutefois sortir des accroches qui témoignent de leur engagement prioritaire dans le projet à défendre. Certains ont pu évoquer soutenir l'entrepreneuriat et dynamiser l'économie; d'autres par contre se préoccupent de la jeunesse,

l'insalubrité, l'éducation ou la santé. A bien voir pourtant, comme le souligne le responsable du Cabinet Politika et Dev, Serge Banguélé, « le candidat doit reposer sa communication sur l'essentiel de son projet, un programme de proposition de lois à défendre, cinq ans durant, à l'Assemblée, et un autre pour la ville à défendre au Conseil ».

Communication hors médias et la mort du français

Entre des supports quasiment indigestes à l'infographie rudimentaire et un français approximatif, les campagnes législatives et locales étalent en plus une litanie de fautes d'orthographe et de syntaxe. La toile, grâce aux réseaux sociaux, a davantage révélé ces imperfections élémentaires qui laissent planer des doutes sur l'intellect de certains candidats. « L'erreur est humaine, dira-t-on, mais solliciter des fonctions de parlementaire, de conseiller municipal ou départemental requiert un minimum d'exemplarité », souligne un internaute.

Plusieurs experts attribuent ces erreurs à la composition de véritables équipes de communication, et l'improvisation. « Le combat politique ne se fait plus en vase clos, dans le cadre de sa performance. Les grands hommes politiques qui ont marqué l'histoire de ces deux dernières décennies ont été les clients des cabinets conseils : Hillary Clinton, Emmanuel Macron et Jean Luc Mélenchon sont des clients du cabinet américain Nation Builder. François Mitterrand a été accompagné par le cabinet de Jacques Séguéla, Jacques Chirac par le Cabinet Image et Stratégies de Thierry Saussey. Ce sont des exemples », témoigne Serge Banguélé. Pour lui, au Congo il existe bien des cabinets conseils sérieux qui peuvent appuyer les démarches des candidats, à la fois dans la constitution d'un véritable discours politique que dans la conquête d'une image de marque.

Quentin Loubou

Donald Fylla prône le développement de Bacongo

Candidat indépendant de la deuxième circonscription de Bacongo dans le deuxième arrondissement, Donald Fylla, soutenu par la Dynamique citoyenne pour les solidarités nouvelles « Vumbuka », a appelé le 10 juillet, ses potentiels électeurs au réveil pour un avenir radieux de leur quartier.

Dans son message aux populations, il s'est dit surtout préoccupé par la situation des jeunes dont l'avenir n'augure pas des lendemains meilleurs. Il a ainsi sollicité la confiance et l'appui de celles-ci, afin qu'il soit élu pour changer Bacongo. Expliquant les raisons de sa candidature, Donald Fylla a dit qu'il est aujourd'hui regrettable de voir Bacongo dans un état délabré actuel 15 ans après d'où un sursaut des populations est nécessaire. « Ne vous trompez pas de choix, Bacongo est notre quartier. Il faut que nous nous réveillions, qu'on se tienne la main dans la main pour bâtir ensemble notre arrondissement. C'est important que nous prenions en main la des-



Donald Fylla au milieu avec un chapeau s'adressant à la population/Adiac

tinée de Bacongo. Nous devons penser au développement de cet arrondissement qui a perdu de nos jours plusieurs valeurs », a-t-il déclaré.

Pour rattraper ce retard, le candidat entend réaliser plusieurs projets à Bacongo. Rappelons que c'est à l'initiative de Donald Fylla que les quartiers Mbama et Mpissa qui abrite l'hôpital de base de Bacongo pourront re-

nouer prochainement avec l'approvisionnement en eau potable de la SNDE. Déjà, pour pallier les coupures intempestives d'électricité qui font défaut au bon fonctionnement de cet hôpital, il y offre régulièrement du carburant. La rencontre de Donald Fylla avec la population a été précédée d'un carnaval à travers les artères de Bacongo.

Jean Jacques Koubemba



NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (3) AGENCES TECHNICO-COMMERCIALES À BRAZZAVILLE, POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTRICITÉ (SNE) RÉSUMÉ NON TECHNIQUE (NOUVELLE PUBLICATION)



1. INTRODUCTION

La République du Congo a obtenu un accord de cofinancement de 275,5 millions de dollars (dont 125,5 millions du financement initial et un financement additionnel de 150 millions USD) pour financer les activités du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) dans les villes de Brazzaville et de Pointe Noire.

Le PEEDU est un projet du Gouvernement de la République du Congo dont la conception intègre les leçons tirées de l'expérience acquise lors de la mise en œuvre du projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et d'amélioration des conditions de vie des populations (PURICV), du projet d'urgence de relance et d'appui aux communautés (PURAC) et des autres projets récemment financés par la Banque Mondiale en République du Congo. Il privilégie l'approche participative pour accroître l'appropriation de l'entretien des infrastructures de proximité et communales par les populations bénéficiaires en vue de garantir leur pérennité. Localisées à Brazzaville et Pointe-Noire, les activités du PEEDU visent à améliorer l'accès des populations des zones d'intervention du projet aux services sociaux de base. Le principe pour la sélection des activités repose sur la nécessité de concentrer les activités du projet sur les quartiers pauvres de Brazzaville et de Pointe-Noire, évitant ainsi le saupoudrage.

Le PEEDU s'articule autour de trois composantes :

- Composante « infrastructures urbaines » ;
- Composante « appui au secteur » de l'eau ;
- Composante « Réforme du secteur Electricité, amélioration du système de gestion commerciale et du réseau de distribution ».

La composante 3 « Réforme du secteur Electricité, amélioration du système de gestion commerciale et du réseau de distribution » a pour but, d'élaborer une stratégie détaillée pour la réforme du secteur de l'électricité, et de rendre le Gouvernement plus apte à mener à bien la réforme. Elle contribuera à fiabiliser la fourniture et améliorer la qualité de service de l'électricité, accroître l'accès à l'électricité dans les villes de Brazzaville et de Pointe Noire et améliorer les performances financière et opérationnelle du secteur électrique congolais.

L'objectif poursuivi par la Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) consiste à définir, à analyser les impacts tant positifs que négatifs possibles sur l'environnement et la population que pourraient engendrer les travaux de construction des trois (03) agences technico-commerciales d'une part, et d'autre part, de déterminer des mesures de bonification des impacts positifs et de suppression, d'atténuation ou de compensation des impacts négatifs relatifs.

Au terme des investigations, il est attendu du consultant, un rapport de notice d'impact environnemental et social (NIES). Le consultant fournira au PEEDU un rapport en français, intégrant un résumé en anglais. Le rapport sera fourni en dix (10) exemplaires originaux et en version électronique, dans la dernière version de MS WORD.

La démarche méthodologie s'appuie sur :

- les termes de référence des services de consultant

pour la réalisation d'une NIES de la construction de trois (3) agences technico-commerciales à Brazzaville, élaboré par le PEEDU ;

- l'article 12 du Décret 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social ;
- l'annexe du décret susdit portant sur le plan type de l'étude ou de la notice d'impact environnemental et social (EIES et NIES).

Les principales activités à réaliser sont les suivantes :

- la recherche documentaire, par la collecte et la consultation des divers documents relatifs à la gestion environnementale, les documents de la politique environnementale de la Banque Mondiale, les documents du PEEDU et autres textes législatifs et réglementaires sur la gestion de l'environnement au Congo ;
- la collecte des données complémentaires et la réalisation des observations de terrain : relever des caractéristiques du milieu physique, les aspects socio-économiques, la qualité de l'environnement autour des sites d'étude ;
- la compilation, analyse et traitement des données collectées ;
- l'identification et analyses des impacts potentiels et résiduels ;
- la consultation des parties prenantes par des enquêtes dans les zones d'influence du projet ;
- l'élaboration du plan de gestion environnementale et sociale (PGES) ;
- la rédaction du rapport provisoire de la NIES ;
- la rédaction du rapport final de la NIES.

2. CADRE POLITIQUE, LEGAL ET INSTITUTIONNEL

La République du Congo est régie par la Constitution adoptée par Référendum du 25 octobre 2015. Les dispositions relatives à la protection de l'environnement sont traitées dans les articles 8, 41, 42, 43, 44 et 45.

La Banque Mondiale exige que les projets qui lui sont présentés pour financement fassent l'objet d'une évaluation environnementale (ÉE) qui contribue à garantir qu'ils sont en matière environnementale rationnels et viables, et par là à améliorer le processus de décision. La politique et les procédures de la Banque mondiale en matière d'évaluation environnementale (ÉE) visent à faire en sorte que les options de développement envisagées soient respectueuses de l'environnement et s'accordent avec les principes de développement durable. Elles visent aussi à ce que les conséquences pour l'environnement soient connues le plus tôt possible et prises en considération dans l'élaboration des projets.

Au Congo, la responsabilité institutionnelle en matière de gestion environnementale est principalement assurée par le Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement.

Au niveau national, la politique gouvernementale de l'environnement est basée sur la loi n° 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement. Cette loi est complétée par le décret n° 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social et le décret n° 99-149 du 23 août 1999 portant organisation et

fonctionnement du fonds pour la protection de l'environnement. Plusieurs textes réglementaires relatifs à l'environnement existent dans les différents secteurs de développement (eau, énergie, mines, hydrocarbures, forêts, faune, foncier, etc.). Au plan international, le Congo a signé et ratifié plusieurs conventions et accords internationaux.

3. DESCRIPTION DU PROJET

Les Agences technico-commerciales de la SNE seront implantées dans les quartiers de Madibou, de Nkombo-Matari et de Makabandilou situés respectivement dans les arrondissements 8 Madibou, 7 Mfilou et 9 Djiri.

Dans chaque site sera construit un bâtiment principal R+1 pour l'agence commerciale et un bâtiment annexe abritant la partie technique.

La construction de ces trois agences technico-commerciales vise les objectifs suivants :

- améliorer les conditions de travail du personnel ;
- rapprocher la SNE de ses clients ;
- créer les meilleures conditions d'accueil ;
- améliorer les prestations aux clients afin de changer l'image de marque de la société.

Les trois (3) sites (Madibou, Nkombo-Matari et Makabandilou) ont été choisis parce qu'ils répondent aux critères ci-après :

- leur localisation dans les extensions récentes de la ville ;
- la disponibilité de terrains, propriété de la SNE, pour l'implantation des Agences ;
- l'accessibilité facile, car en bordure des grandes artères de circulation que sont la route nationale 1 (Brazzaville-Pointe-Noire) et la route nationale 2 (Brazzaville-Ouesso).

Le projet est constitué de deux composantes principales, une commerciale et une technique, d'où son appellation d'agence technico-commerciale. En outre, des installations accessoires (parkings, guérites, parterres de fleurs) sont prévues.

La composante commerciale est un immeuble R+1 qui comprend :

- Au rez-de-chaussée : un (1) hall ; trois (3) caisses donnant sur le hall ; un (1) bureau du chef de portefeuille ; un (1) bureau du chef de recouvrement ; un (1) bureau du chef de relation clientèle ; un (1) bureau du chef du RIPA ; un bureau (1) d'accueil ; un (1) bureau du chef de devis et des salles de toilettes.
- A l'étage : un (1) bureau du Chef d'Agence ; un (1) secrétariat ; une (1) salle de toilette du Chef d'Agence ; un (1) bureau du Chef de division technique ; un (1) secrétariat ; un (1) bureau du Chef de division commerciale ; un (1) secrétariat ; une (1) salle de réunion ; des salles de toilettes pour personnel et une (1) réserve.

La Composante technique est un bâtiment annexe qui comprend :

- Un (1) magasin de stockage de matériel électrique ;
- deux (2) bureaux pour le personnel des services techniques ;
- des vestiaires pour les agents techniques.

Les implantations accessoires sont constituées des guérites, des parkings et des parterres fleuris.

La réalisation du projet va se dérouler en quatre (4)

TOURISME

Des assises nationales pour consolider l'image du Congo le 17 juillet

Les 17 et 18 juillet prochains, l'hôtel Radisson Blu M'Bamou palace va abriter les premières assises nationales du Tourisme en République du Congo. Ces assises seront à la fois la vitrine des immenses potentialités en matière de tourisme durable et le point de départ véritable de la politique touristique au Congo. En prélude à cet événement, la ministre du Tourisme et des loisirs a animé une conférence de presse le 08 juillet dernier.



La ministre Arlette Soudan Nonault (Adiac)

Au cours de cette conférence de presse, la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan Nonault a débatté le programme de ces assises qui seront focalisées sur cinq panels à débattre en deux jours. Il s'agit de : « Le Fonds bleu, source de financement pour l'écotourisme » ; « Quelles sont les difficultés rencontrées par les opérateurs du secteur touristique en République du Congo-Brazzaville » ; « Une bonne gouvernance propice au développement du tourisme durable en République du Congo-Brazzaville et partages d'expériences » ; « Quelle intégration de la société civile pour le bon développement du tourisme durable en République du Congo-Brazzaville ? » et « L'intégration de la Destination Congo-Brazzaville dans le renforcement du Branding de la Destination Afrique ». Ces panels seront modérés par des experts en la matière à l'instar de Rémy Poliwa de l'OMT ; Vanessa Satur, Programme manager coopération technique, OMT ; Carmen Nibigira, coordonnatrice régionale, East Africa Tourism plateforme ; et de François Soudan, directeur de la rédaction de Jeune Afrique. La ministre du Tourisme et des loisirs a déclaré que ces assises constituent le départ et la naissance réelle du tourisme congo-

lais. D'où, l'importance de l'arrivée du secrétaire général de l'OMT qui vient porter sa caution à la création de la « Destination Congo ». Arlette Soudan Nonault a également abordé les questions allant non seulement au-delà de son propos introductif mais aussi des questions portant sur le deuxième volet de son département à savoir les loisirs. Elle a en outre annoncé la tenue d'une réunion des bailleurs de fonds en marge de ces assises. A l'issue de ces premières assises, qui auront lieu sous le patronage du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le Congo souhaite la prise de conscience de tous les partenaires tant nationaux qu'internationaux de la nécessité et de l'urgence d'appuyer ce secteur en République du Congo ; l'engagement des parties prenantes pour la mobilisation des financements nécessaires au développement de l'activité touristique ; la consolidation, in fine, d'une image « Destination Congo Brazzaville ». Notons que l'OMT est l'une des organisations du système des Nations unies qui gère la politique mondiale du tourisme, dont dépend un emploi sur 11 au niveau planétaire. Son siège est à Madrid en Espagne.

Bruno Okokana

CHU-B

Les agents demandent le paiement de leurs salaires

Le paiement des salaires des mois de mai et juin 2017 d'une part et des allocations familiales d'autre part, au plus tard le 13 juillet, ainsi que l'application immédiate des recommandations de l'audit financier et organisationnel du CHU-B rendu public le 16 juin 2017 et l'apurement de la dette sociale des travailleurs (indemnités de fin de carrière, capitaux de décès détournés) ont fait l'objet d'une assemblée générale extraordinaire le 10 juillet dans l'auditorium du CHU-Brazzaville. En effet, pendant que leurs collègues d'autres établissements publics ont perçu comme d'habitude leurs allocations familiales à la CNSS, ceux du CHU-B par contre en ont été privés à cause des pratiques fallacieuses des agents du Trésor public qui ont pris l'option et la résolution illégales, voire indignes, de ne pas reverser à la CNSS les cotisations sociales du personnel du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B). La déclaration lue à l'issue de cette rencontre stipule que passé ce délai les militants et sympathisants de l'intersyndicale du CHU-B (CSTC - CSC - SYNAMEC) observeront une grève générale à compter du 13 juillet 2017 jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications.

Notons que cette réunion s'est déroulée sous le patronage du président du bureau exécutif de l'intersyndicale du CHU-B, le Docteur Oko Ngatsé, en présence des autres membres du bureau.

Guillaume Ondzé

CONFLIT HOMME-ÉLÉPHANT

La loi préconise un règlement pacifique

Le conflit entre l'homme et l'éléphant est devenu récurrent en République du Congo, notamment dans les départements nantis d'aires protégées. Pourtant, les conditions de règlement pacifique de ce litige sont définies par la législation forestière nationale.

Les pachydermes s'attaquent aux champs et plantations fruitières qui figurent au nombre des moyens d'existence des communautés riveraines des parcs nationaux, des réserves naturelles, des aires protégées ou préservées. La législation en la matière préconise l'indemnisation des populations victimes des destructions des plantations par les éléphants. Elle n'autorise cependant pas la décimation de ces espèces intégralement protégées qui se trouvent en voie d'extinction. D'après le directeur général de la faune et des aires protégées, Jean Bosco Nganongo, les barèmes d'indemnisation sont prévus par la loi. Le rôle du ministère en charge des forêts consiste à préparer le document à transférer

au ministère des Finances qui indemnise les populations victimes. La loi fait état de ce que les populations, les collectivités locales, les associations et les organisations non gouvernementales (ONG) compétentes contribuent à la gestion durable de la faune. Ces entités ont la responsabilité de collaborer avec les services compétents à la surveillance des animaux sauvages ; de contribuer à la fixation des latitudes d'abatage et de capture ; de collaborer à la recherche des auteurs d'infraction à la loi.

Au titre de la loi, les animaux sauvages sont classés en trois catégories à savoir les espèces intégralement protégées, celles partiellement protégées et les autres espèces. «L'importation,

l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits, sauf dérogations spéciales de l'administration des eaux et forêts pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction», indique la loi.

Les contrevenants à cette disposition sont exposés aux sanctions prévues par la législation, notamment des peines d'emprisonnement assorties d'amendes.

Le conflit entre l'homme et l'éléphant date depuis la nuit des temps. Ces dernières années, l'on signale des cas de destruction par les pachydermes des plantations des populations riveraines des parcs nationaux d'Odzala Nkokoua dans le département de la Cuvette-ouest et de Nuabalé Ndoki dans le département de la Sangha.

Christian Brice Elion

SANTÉ

Le Congo honore peu à peu ses engagements en matière d'acquisition des vaccins

Après avoir amorcé sa sortie progressive de l'éligibilité de Gavi, pour l'acquisition gratuite des vaccins, le pays vient de se doter sur fonds propres de 450.000 doses de pentavalent. Un vaccin protégeant contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B et l'haemophilus influenzae B, a expliqué le médecin chef du Programme élargi de vaccination (PEV), le docteur Alexis Mourou Moyoka.

Les doses de pentavalent disponibles à la PEV couvriront les besoins en vaccination de routine de juillet 2017 à mars 2018 sur toute l'étendue du territoire national. « L'un des objectifs de la vaccination au Congo c'est l'élimination du tétanos néonatal. Les mères doivent donc être vaccinées tout comme les nourrissons doivent l'être à partir de deux mois », a indiqué le docteur Alexis Mourou Moyoka qui a, par ailleurs, souligné que le pentavalent est la pierre angulaire de la vaccination de routine. Ce vaccin ne doit pas manquer même lorsque l'on dispose de plusieurs autres antigènes.

En dehors du pentavalent, la PEV a acquis d'autres intrants, notamment les fridge tag. Ceux-ci permettent de garantir la qualité des vaccins, de veiller à la température de conservation et de signaler tout dysfonctionnement pouvant altérer le vaccin. Ainsi, les vaccins ne peuvent pas subir les altérations liées à la rupture de l'électricité ou à d'autres paramètres logistiques, à en croire le docteur Alexis Mourou Moyoka. Les condi-

tions de conservation, selon lui, répondent aux normes. Les chambres froides dont dispose la PEV peuvent contenir tous les vaccins dont la structure a besoin. « Nous bénéficions encore de l'appui de Gavi sur d'autres aspects de la vaccination notamment la chaîne de froid. Au plan national, un inventaire de la chaîne de froid

Si les enfants ne sont pas vaccinés, il y aura des épidémies dont la prise en charge aura des répercussions sur le plan économique », a indiqué le médecin chef Alexis Mourou Moyoka. Grâce à la coopération sino-congolaise, le Congo acquerra un vaccin contre les pneumonies. Il s'agit du PCV 13. En rappel, Gavi est l'Alliance



Un lot de pentavalent (DR)

est en cours de finalisation avec l'appui de l'Unicef. Il débouchera sur un plan de réhabilitation prenant en compte les faiblesses constatées pour faire en sorte que toute la chaîne de froid sur le territoire national soit aux normes », a-t-il déclaré. Le docteur Alexis Mourou Moyoka a salué les efforts du gouvernement qui, à travers le ministère de la Santé et de la population, supporte à 100% l'achat des vaccins, à l'heure actuelle. « Le retrait de Gavi qui interviendra définitivement en décembre 2017 ne doit en aucun cas occasionner la rupture du vaccin ou de la vacci-

Globale pour le Vaccin et l'Immunisation. Le but de la structure est d'accélérer les progrès des pays pauvres dans les possibilités d'accès des enfants à la vaccination. C'est à ce titre que le Congo a bénéficié de l'appui de Gavi de 2003 à 2011, année où la sortie progressive du pays de l'éligibilité a été amorcée, pour prendre complètement fin en décembre 2017. Ainsi, le gouvernement a déjà commencé à prendre entièrement en charge l'achat des vaccins et les coûts opérationnels de la vaccination. Tel est le cas du pentavalent.

Rominique Nerplat Makaya

SOMMET DU G20 À HAMBOURG

Les pays riches s'engagent à soutenir l'économie africaine

A la faveur de leur sommet tenu à Hambourg, en Allemagne, les principaux pays développés se sont engagés pour la première fois à soutenir l'économie africaine, dans le but de réduire l'immigration, même si leur projet dans un sens est resté moins ambitieux qu'espéré sur le continent africain

Dans sa déclaration finale, le G20 ne s'est certes pas montré pleinement à la hauteur des promesses de la chancelière Allemande ni des ONG en faveur de l'Afrique, mais il n'a pas caché sa volonté de faire face à l'immigration. « Nous sommes prêts à aider les pays africains intéressés, et encourageons le secteur privé à saisir les opportunités économiques africaines en soutenant une croissance durable et la création d'emplois », ont écrit les pays riches.

Par cette volonté affichée, le G20 veut donc « lutter contre la pauvreté et les inégalités en tant que cause essentielle des migrations », a souligné l'organisation. C'est dire que ces pays développés ont inscrit dans leur agenda une ini-

tiative clairement destinée à endiguer l'arrivée en Europe de migrants fuyant la misère dans les pays du sud, dont ceux d'Afrique subsaharienne.

En février dernier, l'Allemagne, qui a accueilli plus d'un million de

comme la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, le Maroc, le Rwanda, le Sénégal et la Tunisie. Ce programme vise à stimuler l'investissement privé. Les dirigeants allemands ont réitéré cette ambition lors d'un G20 Afrique tenu au

« Nous sommes prêts à aider les pays africains intéressés, et encourageons le secteur privé à saisir les opportunités économiques africaines en soutenant une croissance durable et la création d'emplois »

demandeurs d'asile depuis 2015, avait soumis au G20 Finances son partenariat baptisé « Compact with Africa », avec les pays

mois de juin.

A l'ouverture du sommet à Hambourg, Angela Merkel s'est d'ailleurs réjouie du partenariat in-

téressant le continent africain. « Nous avons pour la première fois un plan de développement pour et par l'Afrique, et nous pouvons désormais travailler avec l'Afrique », a-t-elle déclaré.

Malgré cela, des analystes estiment que si l'Allemagne a nettement augmenté son aide au développement, la portant à 0,7% de son Produit intérieur brut (PIB) contre 0,38% pour la France, elle n'a obtenu de ses partenaires du G20 aucun engagement sur le soutien public à l'Afrique.

Les autorités françaises ont, quant à elles, insisté sur l'importance « de ne pas oublier dans ce contexte les pays les plus fragiles », en particulier ceux du

Sahel, pour la simple raison qu'ils sont en première ligne dans la lutte contre le djihadisme. Le G20 a également souhaité que se développent des initiatives conjointes pour soutenir l'éducation, même s'il ne s'est pas prononcé sur la transparence financière.

Réagissant sur ce dernier point, Friederike Roder, responsable de l'ONG One pour les sommets du G7 et du G20 a dénoncé cette manière de faire. « C'est décevant, parce que c'est une question cruciale pour l'Afrique : le continent reçoit environ 46 milliards de dollars par an, mais en perd le double en flux financiers illégitimes », a-t-il souligné.

Nestor N'Gampoula

SOUDAN DU SUD

Aucune manifestation n'a marqué le sixième anniversaire de l'indépendance

Le sixième anniversaire de l'indépendance du Soudan du Sud a eu lieu le 9 juillet, mais aucune cérémonie ni manifestation officielle n'a marqué cet événement du fait d'une féroce guerre civile qui oppose les partisans du président Salva Kiir à ceux de son ex-vice-président Riek Machar

À ce jour, un tiers des 12 millions de Sud-Soudanais sont déplacés, plusieurs dizaines de milliers d'autres ont été tués lors de combats sans merci entre deux factions rivales et des millions d'autres sont menacés de famine.

Dans un tel climat, l'espoir né après l'accession du pays à la souveraineté nationale est vite retombé puisque la rivalité entre le chef de l'Etat sud soudanais et son vice-président avait éclaté en décembre 2013 en une sanglante guerre civile. Et depuis, massacres ethniques, violences sexuelles de masse et enrôlement d'enfants soldats ont émaillé ce conflit auquel un accord de paix conclu en août 2015 n'est

pas parvenu à mettre fin. Cet accord conclu entre les deux camps adverses avait volé en éclats à l'occasion des célébrations du 5e anniversaire d'indépendance, avec de nouveaux combats en juillet 2016 à Juba, la capitale. Le manque de manifestation officielle n'a pas surpris le peuple sud soudanais puisque le gouvernement avait annoncé le 24 juin que pour des « raisons financières », il n'y aurait aucune célébration d'indépendance cette année.

Les agences de l'ONU estiment que le nombre de personnes en situation d'insuffisance alimentaire au Soudan du Sud est passé de 4,9 millions en février à 6 millions en juin.

Le Soudan du Sud a fait sécession du Soudan le 9 juillet 2011 mais, malgré la reconnaissance immédiate de l'Etat par la communauté internationale, des litiges subsistent quant au tracé définitif de la frontière.

Nestor N'Gampoula

ITALIE

Le Vatican appelle les évêques d'Afrique centrale à « prendre au sérieux » la thématique des violences entre croyants

Les évêques des six pays qui composent l'ACERAC sont réunis jusqu'à mercredi à Yaoundé pour leur 11e assemblée plénière.

C'est sur le thème : « Œcuménisme et dialogue interreligieux en Afrique Centrale », que se tient depuis samedi, à Yaoundé au Cameroun, les travaux de l'assemblée plénière des évêques d'Afrique Centrale. Venus du Congo (Brazzaville), du Gabon, du Tchad, de Centrafrique, de Guinée Equatoriale et du Cameroun, les hauts-prélats se penchent sur un thème qui se pose avec de plus en plus d'acuité aussi au cœur de l'Afrique. Naguère épargnée, la région commence à souffrir visiblement de tensions que l'on croyait cantonnées aux seuls pays de la ligne de fracture entre les zones islamiques et chrétiennes.

Mais le djihadisme pousse. La République Centrafricaine est devenue emblématique de ces tensions nouvelles entre groupes qui vivaient jusque-là en apparente intelligence. Ces agitations n'ont pas échappé au Vatican où, justement, on s'implique assez profondément pour que les violences interreligieuses ne viennent pas « pourrir » le centre de l'Afrique. D'ailleurs dans un message très insistant, le cardinal français Jean-Louis Tauran en charge au Vatican du dicastère (ministère) des relations entre religions demande aux évêques catholiques de la région Afrique centrale de n'épargner aucun effort pour s'engager dans un dialogue actif et pacifique avec les autres religions.

Le cardinal Tauran souligne le bien-fondé du thème choisi pour leur 11e assemblée plénière; « un thème qui doit être pris sérieusement en considération ». Car « l'Afrique n'est pas absente dans les problèmes provoqués au niveau global par la montée des extrémismes violents ». Il note que « la secte Boko Haram continue de semer ses victimes surtout au Tchad et au nord-Cameroun », où vit une population à grande majorité musulmane « mais qui n'est pas épargnée pour autant par les violences sectaires ».

Ces violences à prétention religieuse ne font rien pour améliorer une situation générale déjà plombée, dit-il, par « l'instabilité politique qui influe même au niveau économique et sur la vie des communautés ». Il y a donc urgence à améliorer les rapports entre l'Eglise catholique et les autres religions dans la sous-région. « Dans la situation difficile et complexe » des pays de l'Afrique Centrale, écrit en particulier le cardinal Tauran, « les chrétiens ont la responsabilité spéciale de maintenir vive l'espérance de leurs concitoyens, en les aidant à rechercher les raisons pour une vie authentique et crédible afin d'affronter le futur avec confiance ».

Il exhorte les évêques du Gabon, du Congo, de Centrafrique, du Tchad, du Cameroun et de Guinée Equatoriale (qui forment l'association des conférences épiscopales de la région Afrique centrale, ACERAC) à poursuivre « sur la voie courageuse de la lutte pour le développement intégral de la personne humaine, la promotion de la justice et de la paix entre toutes les composantes des Nations représentées ». Les travaux des évêques se tiennent avec la participation pour le Congo du président de la conférence des évêques catholiques Mgr Daniel Mizozo, évêque de Nkayi. Ouverts samedi 8 juillet, ils prennent fin ce mercredi 12 juillet.

Lucien Mpama

BACCALURÉAT GÉNÉRAL

22 286 candidats déclarés admis à la session de mai 2017

Les statistiques des résultats du baccalauréat général rendues publiques le 10 juillet par le président général du jury, Dieudonné Tsokini, au lycée Pierre Savorgnan de Brazza, affichent une augmentation de 6,21% par rapport à ceux de l'année dernière

Sur les 80 559 candidats qui s'étaient présentés à la session de mai dernier, 22 286 ont été déclarés admis sur toute l'étendue du territoire national, y compris à Luanda et Cabinda en Angola, soit un pourcentage de 27,66% contre 21,26% en 2016. Le département de la Cuvette-Ouest a occupé la première place avec 43,50% de taux de réussite, suivi de la Bouenza 39,12% et la Cuvette 38,43%. En proie au conflit armé depuis plus d'une année, le département du Pool arrive en quatrième position avec 36,51%, devant les Plateaux 34,59%, la Lekoumou 28,98%.

Bien que présentant les plus grands nombres de candidats, les départements de Brazzaville

et Pointe-Noire n'ont pas opéré de miracle. Ils arrivent respectivement septième et huitième avec 25,77% et 24,43%. Avec 22,45% de taux d'admission, le Niari occupe le 9e rang, suivi de la Sangha 21,24% et du Kouilou 18%. La Likouala arrive en dernière position avec seulement 14,29% du taux d'admission. A cela s'ajoute, le centre de Luanda-Cabinda qui a enregistré 60% d'admis.

Concernant les établissements, c'est le lycée départemental de Djambala, dans les Plateaux qui a fait un bon score : 76% d'admis. Selon le président général du jury, Dieudonné Tsokini, la série C a enregistré beaucoup d'admis, suivie de D et A. « Il y a un point de plus par rapport à la session de l'année dernière. Nous pouvons nous satisfaire de cela », s'est-il réjoui.

Les sites Internet pour consulter les résultats : www.enseignement-general.gouv.cg; www.mycongoedusoft.net

Parfait Wilfried Douniama



NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (3) AGENCES TECHNICO-COMMERCIALES À BRAZZAVILLE, POUR ...



(SUITE DE LA PAGE 7)

phases ci-après :

- la phase de préparation du chantier / installation ;
- la phase de construction / équipement / aménagement des Agences ;
- la phase d'exploitation / fonctionnement des Agences ;
- la phase de fermeture / démantèlement des Agences et de réhabilitation des sites. Cette dernière phase pourrait intervenir si la SNE décide de changer d'option d'aménagement de site ou de déplacement de l'agence.

4. DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DES SITES DU PROJET

Les grands traits de la géologie de Brazzaville sont constitués de trois (3) séries sédimentaires dénommées série gréseuse de l'Inkisi (I), série gréseuse du Stanley-Pool (SP) et série sableuse des plateaux Batéké (Ba). La série gréseuse de l'Inkisi est d'âge paléozoïque ou primaire et est constituée de grès psammatiques, de grès arkosiques et de grès siliceux. La série gréseuse du Stanley-Pool est d'âge crétacé (secondaire). Elle est constituée d'argilites, de grès compacts blancs et de grès kaolinitiques tendres. La série sableuse des plateaux Batéké est d'âge tertiaire. Elle est constituée de grès polymorphes (Ba1) d'âge paléogène et de sables ocres (Ba2) d'âge néogène.

Quatre (4) unités juxtaposées constituent la topographie de Brazzaville : une plaine d'altitude moyenne de 290m sur les terrasses du fleuve Congo, un bas plateau dit de Maya-Maya de 310m d'altitude moyenne, un plateau médian dit de Binkaroua-Nkombo occupant la partie nord de la ville de 350 m à 400 m d'altitude et un niveau de hauts plateaux dit de Massengo et de Mfilou au nord et au sud constitué de collines de plus de 400 m d'altitude qui culminent à 500 m au mont Boukiéro.

L'agence de Madibou sera implantée sur la terrasse du fleuve Congo, l'agence de Nkombo-Matari sur le plateau de Binkaroua-Nkombo dans un secteur où la topographie est plane tandis que l'agence de Makabandilou sera érigée sur le versant nord du plateau de Massengo.

La région de Brazzaville est soumise au climat équatorial de transition de type bas-congolais. Ce climat est caractérisé par des précipitations moyennes de 1380 mm/an, une température moyenne annuelle de 25°C avec des écarts de température faibles et ne dépassant pas 5°C, une humidité relative comprise entre 70 et 96% et une longue saison sèche de 4 mois de juin à septembre.

Les sols de la zone de Brazzaville sont de type Ferrallic Arenosols (classification F.A.O, 1998). Dans la zone, on rencontre principalement 3 types de sols : les sols podzoliques, les sols hydromorphes et les sols ferrallitiques qui sont les plus répandus et les plus représentatifs de la zone. La diversité morphologique est due essentiellement à la situation topographique. La végétation des sites du projet est constituée par des arbres fruitiers, des arbres à ombrage plantés dans des parcelles par la population. Toutefois, les sites de Madibou et de Makabandilou, encore semi-ruraux, conservent quelques vestiges de la végétation originelle qui était constituée de savane arbustive. Les Agences seront implantées dans un milieu urbanisé et densément peuplé. Les populations des zones affectées par le projet relèvent plusieurs

dysfonctionnements liés à la fourniture de l'électricité : mauvaise qualité des services de la SNE, délestages intempestifs, baisses de tension, mauvais entretien des équipements, éloignement des agences commerciales et techniques, lenteurs des interventions techniques sollicitées, escroquerie des agents véreux de la SNE et braquages la nuit du fait de manque d'éclairage public.

5. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES IMPACTS

La méthode adoptée pour analyser les impacts générés par le projet sur l'environnement, pendant les différentes phases du projet, s'est basée sur deux grandes étapes : la première concerne l'identification et l'analyse des impacts environnementaux ; la deuxième évalue l'importance des impacts environnementaux identifiés.

5.1. Identification et analyse des impacts

Les impacts positifs de ce projet en phases d'aménagement et de construction concernent les opportunités d'affaires et d'emplois, un meilleur accueil des clients et un gain de temps et une facilité de résolution des problèmes des clients à la SNE.

Les impacts positifs de ce projet en phase d'exploitation sont liés au milieu humain et à l'environnement socio-économique. Ils concernent : (i) l'accroissement de la capacité de la SNE dans l'accueil des usagers, (ii) les opportunités d'emplois et la création des activités génératrices des revenus, (iii) le gain de temps et amélioration des conditions de vie des populations, (iv) la résolution des problèmes techniques et commerciaux de la SNE.

Les impacts négatifs du projet affectent le milieu biophysique (air, sols, faune, végétation, eau), la santé et la sécurité humaine, et les activités socio-économiques.

5.2. Evaluation des impacts environnementaux et sociaux

L'évaluation de la signification des impacts, lesquels résultent de l'interaction de la nature, de l'intensité, de la durée et de l'étendue des perturbations imposées aux composantes significatives du milieu, a permis, sur la base des matrices, de classer les impacts en trois catégories : les impacts à importance mineure ou négligeable, les impacts à importance moyenne et les impacts à importance majeure. Les impacts négatifs majeurs pour les phases de construction et de fonctionnement sont liés aux phénomènes suivants : l'érosion, l'ensablement, l'inondation, les IST/Sida/VIH, les perturbations des voies d'accès, les nuisances sonores, les vibrations, la réinstallation des ménages et les risques d'accidents. Pour la phase de fermeture c'est la baisse de la qualité du service et les pertes d'emploi qui constituent les impacts majeurs. Ces impacts nécessitent des mesures d'atténuation.

6. PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (PGES)

Un plan de gestion environnemental et social du projet a été élaboré ; son coût global est de 69 100 000 FCFA. Ce PGES vise les objectifs suivants : (i) mettre en œuvre les mesures d'atténuation et de bonification requises afin de prévenir, minimiser ou compenser les effets du projet sur l'environnement biophysique et sur les milieux humain et socioéconomique ; (ii) définir les activités de suivi, les mesures d'accompagnement, le calendrier de mise en œuvre et les coûts y afférant.

Il comprendra les dispositions suivantes : (i) les mesures de bonification des impacts positifs, (ii) les mesures d'atténuation des impacts négatifs, (iii) les clauses environnementales et sociales à intégrer lors des travaux, (iv) les mesures de gestion des agences en phase de mise en service, (v) le plan de suivi, (vi) les responsabilités institutionnelles de mise en œuvre et de suivi, (vii) le calendrier et des coûts des mesures environnementales et sociales.

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

7.1. Appréciations relatives à l'emplacement du site
Tous les sites sont la propriété de la SNE. Cependant, étant situés dans les quartiers populaires et densément peuplés, il y a lieu de les sécuriser davantage (par la construction d'une clôture, la surveillance...) pour empêcher les occupations anarchiques potentielles avant les travaux et pour éviter les conflits.

7.2. Appréciations relatives aux travaux de préparation du site et de construction

Les nuisances causées lors de la phase de construction seront relativement mineures sur les ressources naturelles (sols, eaux et air), mais elles seront classées de modérées à majeures sur l'environnement immédiat du cadre de vie. On devrait craindre les bruits des engins lors des travaux, les risques d'accidents, les rejets anarchiques des déchets de chantier. Toutefois, en appliquant des dispositions du PGES ces effets seront facilement maîtrisables.

7.3. Appréciations relatives à l'exploitation (fonctionnement) des agences

Le fonctionnement de l'immeuble pourrait entraîner des nuisances (insalubrité, rejets liquides et solides, etc.). Toutefois, les mesures prévues à la fois par l'étude préalable et dans le plan de gestion environnementale (mesures d'hygiène et de sécurité, etc.) et le suivi environnemental pendant la phase d'exploitation permettront d'éviter ou de réduire de façon significative les impacts négatifs précédemment identifiés. Il s'agira surtout de mettre en place un Service de Gestion des bâtiments chargé d'assurer l'entretien et la maintenance.

7.4. Appréciations relatives à la phase de fermeture / démantèlement des chantiers de construction des Agences et de remise en état des sites.

La phase de fermeture et de réhabilitation du site pourrait se réaliser si pour une raison quelconque la SNE décidait de déplacer l'agence ou de modifier les procédures de gestion de sa clientèle. Dans ces conditions, les impacts seraient liés à la perte des emplois, les risques d'accidents, les nuisances sonores, l'intoxication par l'ingestion des polluants particuliers. Les populations riveraines ayant développé des activités génératrices de revenus seraient également affectées.

7.5. Recommandations

Sur la base de l'analyse des impacts et des appréciations ci-dessus, on peut retenir que le projet de construction des trois agences de la SNE, tel que présenté, est viable aux plans environnemental et social si les mesures prévues par le Projet et celles définies dans le présent Plan de gestion environnementale et sociale sont rigoureusement mises en œuvre.

NÉCROLOGIE



Le secrétaire général de la Présidence de la République a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel du cabinet du chef de l'État du décès le 2 juillet 2017 à Brazzaville de Joseph Mbys Assolant, conseiller spécial de Son Excellence, Monsieur le président de la République.
La veillée mortuaire se tient à son domicile sis, N°2, rue Thestar (avenue du cimetière UTA-centre ville).
La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.
Le secrétaire général de la Présidence de la République présente ses condoléances les plus émues à la famille éplorée.



Nely carole Biantomba, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Nkounkou Kimbembe, Nsangou et enfants ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fille Nkounkou Kimbembe Nette stéphanie, survenu le 3 juillet 2017 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au N° 13 de la rue Songui à la Base (arrêt de bus Comus).
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Les enfants Jacques et Roger Iloki ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Maman Ignanga Marie, survenu le 29 juin 2017 à Brazzaville.
La veillée mortuaire a lieu au N°29 de la rue Manga à Talangai (arrêt de bus Libanga ya talo).
L'inhumation aura lieu le jeudi 13 juillet au cimetière Ekouya.

IN MEMORIAM

12 juillet 2014 - 12 juillet 2017, voici trois (3) ans, jour pour jour que le seigneur a rappelé à lui notre très cher papa et frère Emmanuel Kanga.
La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher.
En cette date de triste anniversaire les enfants Kanga et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée en sa mémoire.
Une messe d'action de grâce sera dite en l'église notre Dame des Victoires (sainte Marie de Ouenzé) le mercredi 12 juillet 2017 à 06 heures du matin.
Papa Emmanuel Kanga tes conseils, ta générosité, ton humilité, ton courage, ta sagesse et ton amour pour ton prochain guideront toujours nos pas.
Que ton âme repose en paix.



10 juillet 2014 - 10 juillet 2017, voilà aujourd'hui trois ans, que notre enfant, sœur et petite fille, Mampouya Andrée Ginette Valérie, a été arrachée à l'affection de ses proches. La consternation et l'émoi suscités par cette douloureuse perte n'ont jamais effacés les souvenirs gravés dans notre mémoire.
Que le Dieu tout puissant, dans sa grande miséricorde puisse lui accorder repos et paix éternels.
Que tous ceux ou celles qui l'ont connu et aimé puisse avoir une pensée pieuse pour elle.
La famille Mampouya, les grandes familles Mbembé et Mpandzou.



Le groupe des Universités d'Etat russes - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à



ETUDIEN EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

Frais d'études et d'hébergement: de 2500 à 3500 dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire
Consulat Honoraire de Russie
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tél: +242 055005560

à Brazzaville
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!
WWW.EDURUSSIA.RU

NAMO AMITABHA

Le bouddhisme a une histoire plus de 3000 ans
Le Bouddha a dit:
Ne pas tuer (y compris les animaux) et faire tous les êtres animés éloigné la crainte; on récoltera la bonne santé
Ne pas voler, ne pas gaspiller et faire la charité; on récoltera la richesse
Ne pas faire d'adultère; on récoltera la bonté de Dieu
Ne pas mentir ni se tromper le monde; on récoltera le respect des êtres humains
Eloigner des personnes et des choses qui augmentent notre avidité, haine, et ignorance Confessez incorrecte idée et comportement
Les exigences ci-dessus est de juger les principes fondamentaux du vrai et faux bouddhiste
Le bouddhisme est l'arche de Noé de notre vie !

RESIDENCE ARCHANGE

À Pointe-Noire, au quartier Siafoumou marché, vers la clinique du Dr Mongo.
Location des chambres climatisées avec un point cuisine.
Contacts: 00 242 06 652 75 29 / 06 820 00 73
Site WEB: residence-archange.jimdo.com

COMPLEXE ROYAL Nous réalisons vos rêves !

Fêtes - Cinéma - Mariage - Anniversaires - Réunion - Conférences - Cultes ...

Situé à Ngaba sur l'avenue de l'UNCI ou sur la route de Tchikimbembe derrière le magasin (L'EBLAN)
Tél: 06 999 00 42 - Email: royalcomplex@yahoohp.fr - Facebook: royalcomplex

PROCESSUS ÉLECTORAL

Pas d'élections en décembre 2017

Invité au siège de l'Organisation Internationale de la Francophonie à Paris le 7 juillet, Corneille Naanga a déclaré sans tergiverser qu'il lui était impossible d'organiser les élections avant la fin de l'année 2017.

On le disait déjà des bouts de lèvres. La perspective d'organiser les élections présidentielle et législatives conformément à l'accord signé le 31 décembre 2016 relevait du domaine de l'impossible. Tous les esprits avertis étaient unanimes à reconnaître le côté aléatoire de cette échéance qui procédait plus de l'illusion politique que de la réalité vraie.

Cette fois-ci, la Céni, après avoir longtemps maintenu le suspense sur cette question, a finalement décidé d'ôter ses masques pour évoluer à découvert disant les choses telles qu'elles sont. De passage à Paris, le président de la Céni a déclaré au cours d'un point de presse tenu le 7 juillet à l'issue d'une réunion sur le processus électoral en RDC organisée au siège parisien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qu'il n'était pas possible d'organiser les élections avant la fin de l'année.

Pour une première fois, Corneille Naanga n'a pas usé de circonlocutions ni de langage ambigu pour déclarer la non-tenu des élections d'ici décembre. Dans les conditions fixées par l'accord signé le 31 décembre 2016 qui prévoyait que les élections présidentielle, législatives et locales soient organisées simultanément au plus tard en décembre 2017, il ne sera donc pas possible de tenir ce pari, a-t-il indiqué. Le patron de la Centrale électorale a évoqué la situation sécuritaire précaire dans la région du Kasai et dans plusieurs provinces du pays, comme une des raisons ayant justifié ce report.

En effet, les violences qui



Corneille Naanga

frappent de plein fouet le centre du pays et ailleurs, notamment la partie Est toujours en proie à l'activisme des groupes armés, ne sont pas de nature à favoriser le déroulement des activités préélectorales. Corneille Naanga espère que très bientôt la sécurité sera rétablie au Kasai central et dans les environs pour permettre à son institution d'être opérationnelle dans cette partie du pays. Il projette d'ailleurs lancer les opérations d'enrôlement pour les électeurs du Kasai avant le mois d'août.

Pour en revenir au report des élections, le président de la Céni s'en remet à l'article IV.2 de l'accord de la Saint-Sylvestre qui dispose que dans l'hypothèse de la non-tenu des scrutins au plus tard en décembre 2017, le Conseil

national de suivi de l'accord et du processus électoral (CNSA), le gouvernement et la Céni peuvent unanimement apprécier le temps nécessaire pour le parachèvement des dites élections. Il s'agit ici de maintenir la dynamique électorale déjà en branle avec le processus d'identification des électeurs qui poursuit son bonhomme de chemin. Autrement dit, les trois organes précités vont se mettre ensemble pour évaluer objectivement le travail qui a été fait et fixer les différents délais « nécessaires avant ces scrutins ». Les trois organes sont, en effet, les trois habilités à prendre une décision d'extension du processus électoral qui pourrait vraisemblablement aller jusqu'au mois d'avril 2018 ou même au début de janvier 2019, selon les estimations les plus pessimistes.

Pour la Céni, il n'y a pas lieu de s'agiter étant entendu que l'institution maintient le cap pour avoir déjà enrôlé à ce jour plus de 31 millions d'électeurs, soit environ 78% du total attendu. « Nous travaillons de toutes nos forces pour parvenir à l'organisation de ces élections, qui sont voulues par le peuple congolais », a tenu à rassurer Corneille Naanga. Entre-temps, les partenaires occidentaux continuent à faire pression en exigeant à Kinshasa la publication d'un « calendrier électoral officiel et consensuel pour l'organisation des élections ». Ce qui tarde encore à venir.

Par ailleurs, cette déclaration de Corneille a entraîné une levée de boucliers dans les milieux politiques de l'opposition où l'on estime que cela découle incontes-

tablement de la mauvaise foi du pouvoir en place et de tous ses acteurs institutionnels commis à l'organisation des élections. « Il s'agit manifestement d'un schéma préétabli destiné à empêcher et à priver définitivement le peuple congolais de son droit le plus légitime d'élire ses dirigeants », a pour sa part déclaré le président de l'Union démocratique africaine originelle, Claudel Lubaya, dans une déclaration rendue publique le 8 juillet. Il a rejeté ladite déclaration susceptible, à ses yeux, de « plonger le pays dans une situation aux conséquences incalculables ». Et d'ajouter que cette déclaration « faite en dehors du pays et sans évaluation préalable avec toutes les parties prenantes à l'accord du 31 décembre 2016 » n'engage que son auteur.

Alain Diasso

ASSISTANCE SOCIALE

Un nouveau secrétaire exécutif à la tête de Caritas Congo

Boniface Nakwagelewi ata-Deagbo est le nouveau secrétaire exécutif de Caritas Congo. Il a été nommé par le comité permanent des évêques de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) réuni en sa session de juin 2017.

C'est depuis le 29 juin qu'il a pris ses nouvelles fonctions. Il succède ainsi au Dr Bruno Miteyo à la tête de cet organe technique chargé de la pastorale sociale de l'Église catholique en RDC depuis neuf ans. Lors de la cérémonie de remise et reprise qui a eu lieu en la salle abbé Jean-Muela de la Caritas Congo ASBL, en présence du 2e secrétaire général adjoint de la Céncó, l'abbé Georges Kalenga, et de M. Thaddée Barega, 2e secrétaire exécutif adjoint chargé de la qualité des projets, le secrétaire exécutif sortant de Caritas Congo, le Dr Bruno Miteyo qui a remis symboliquement la gestion de la Cari-

tas Congo ASBL à son successeur, l'a félicité pour la confiance placée en lui par l'épiscopat congolais. Le nouveau secrétaire exécutif, Boniface Nakwagelewi Ata-Deagbo, a quant à lui salué les efforts fournis par le Dr Bruno Miteyo dans l'édification et la professionnalisation de la Caritas Congo ASBL. Conscient d'immenses défis à relever pour la consolidation des acquis tant au niveau de la structure centrale qu'à celui de tout le réseau national opérationnel sur l'ensemble du pays, Boniface Nakwagelewi Ata-Deagbo reste convaincu que pour relever ce défi, il lui faut l'appui aussi bien de tout le personnel dudit réseau que de différents partenaires nationaux et internationaux, à qui il faudrait donner des gages de bonne gouvernance, sous l'orientation des évêques de la Céncó. Pour y parvenir, Boniface compte réétoffer le réseau Caritas en RD Congo, mais aussi réaliser

un travail de fond sur la « formation de cœur » des staff et du Corps de Volontaires de la Caritas Congo ASBL. Boniface Nakwagelewi Ata-Deagbo est détenteur d'un doctorat en science, orientation développement durable et gestion de l'environnement. Avant d'occuper l'actuel poste, il était jusque-là deuxième secrétaire exécutif adjoint, chargé de la qualité des Projets, après avoir été coordonnateur national du service des urgences / SPSP et chargé des projets.

Dans ses nouvelles fonctions, Boniface Nakwagelewi sera secondé par l'abbé Éric Abedilembe, prêtre du diocèse de Mahagi-Nioka et Thaddée Barega, en qualité respectivement de premier secrétaire exécutif adjoint chargé de l'administration et des finances ainsi que de deuxième secrétaire exécutif adjoint chargé de la qualité des projets

Aline Nzunzi

CRISE ÉCONOMIQUE

Kinshasa demande l'aide des bailleurs de fonds

Le gouvernement en appelle donc à ses partenaires financiers pour éviter de se retrouver en situation de défaut de paiement à la lumière de la crise économique qui frappe le pays de plein fouet.

La situation socioéconomique de la RDC est, pour l'heure, chaotique. Tous les signaux sont au rouge. Les caisses sont vides et la croissance est faible. Il y a de quoi craindre le pire avec le risque que le pays se retrouve en situation de défaut de paiement. L'effondrement du cours des matières premières, qui constituent plus de 80% des exportations du pays, a eu une incidence négative sur les recettes publiques qui ont fortement diminué. La chute des cours des matières premières ne permet plus au pays de payer ses importations ni de boucler son budget. De la sorte, il faut chercher de nouvelles voies de sortie. C'est ainsi qu'il y a peu, le gouvernement avait enjoint les compagnies étrangères opérant à l'ex-Katanga de rapatrier en RDC 40% des devises qu'elles perçoivent de la vente des produits miniers. L'objectif visé par



Bruno Tshibala

cette décision est sans doute de renflouer les caisses de l'État qui sonnent désespérément vides. Pour sortir de l'impasse, le Premier ministre Bruno Tshibala s'en remet aux bailleurs de fonds et ce, après le camouflet infligé au pays par la banque suisse VTB qui a nié publiquement tout en-

gagement de prêt d'un milliard de dollars vis-à-vis de la RDC comme annoncé. Dans une récente note d'information à destination des chancelleries occidentales et des institutions internationales, il nous revient, d'après des sources concordantes, que le cabinet du Premier ministre aurait sollici-

té un appui financier ainsi que des appuis budgétaires de la part des bailleurs de fonds pour permettre à la RDC d'équilibrer sa balance des paiements. Les difficultés économiques qu'éprouve actuellement la RDC requièrent une bouffée d'oxygène en termes d'assistance financière pour l'ai-

der à relever la tête et redresser la barre.

Dans le contexte socioéconomique actuel, l'initiative de Bruno Tshibala est compréhensible, car le marasme a atteint aujourd'hui des cimes inespérées. Le déficit budgétaire a quasiment triplé en un an. Le pays manque cruellement de devises étrangères et le franc congolais devrait perdre en 2017 la moitié de sa valeur par rapport à l'an passé. Le taux d'inflation avoisine les 50% sur l'année. Le pouvoir d'achat des Congolais pourrait être divisé par deux d'ici la fin de l'année. Un tableau quasi apocalyptique qui traduit la misère généralisée dans laquelle se fourvoie actuellement la RDC dont l'économie a enregistré une perte chiffrée de 1,7 milliard de dollars américains, soit 4,5% du PIB, selon une étude réalisée par Programme alimentaire mondial. Reste à savoir comment les chancelleries occidentales vont réagir par rapport à cette sollicitation qui intervient après les violentes charges développées par Kinshasa contre les Occidentaux au nom de la souveraineté nationale.

Alain Diasso

INSÉCURITÉ

La police nationale annonce des patrouilles et des bouclages ciblés

L'objectif de ces opérations est, selon le porte-parole de la PNC, de récupérer tant soit peu, d'une manière ou d'une autre, les évadés des prisons et différents cachots du pays qui sont en train de perturber l'ordre public.

La Police nationale congolaise (PNC) a avisé sur l'organisation des patrouilles et des bouclages ciblés. À en croire

le porte-parole de la police, le Colonel Pierrot Mwanamputu, qui est passé sur les ondes de Top Congo FM, le commissaire général de la PNC a instruit les différents responsables de la police en provinces pour que soient organisées des opérations de police en rapport avec les rondes, patrouilles, des check-points, des ratissages et des bouclages ciblés.

Ces opérations visent, a-t-il affirmé, de « récupérer tant soit peu, d'une manière ou d'une autre, ces êtres qui sont en train de perturber l'ordre public ». Pour s'acquitter de cette mission, a rassuré le colonel Mwanamputu, chaque commissariat de la police disposera d'un escadron mobile d'intervention à l'état neuf.

La population n'a pas suffisamment coopéré

Selon le porte-parole de la police, cette dernière a décidé de passer à l'offensive parce que la population n'a pas suffisamment collaboré avec les autorités ou la police, qui attendaient d'elle de dénoncer tout individu suspect ou supposé évadé de la prison ou des cachots qui serait aperçu dans la cité.

Le colonel a, dans ce sens, rappelé que lors des évasions enregistrées dans la capitale et dans le territoire de Kasangulu, dans le Kongo Central, la PNC avait lancé un appel à dénonciation pour ramener les évadés en cellules. Mais cet appel n'avait pas eu suffisamment d'échos dans la population. « Les citoyens réticents n'ont pas coopéré avec les services de l'ordre », a-t-il regretté, notant qu'après une brève accalmie, ces « inciviques » sont sortis de leurs tanières et opèrent de jour comme de nuit.

Toutefois, le colonel Pierrot Mwanamputu exhorte la population au calme. Il lui demande de ne pas s'alarmer parce que, a-t-il noté, « la présence de la Police est et sera remarquable dans tous les points chauds ».

Un encadrement efficace des policiers

Déjà, en apprenant cette nouvelle, certaines voix se sont élevées en vue d'exhorter les responsables de la police à un encadrement efficace des éléments commis à cette tâche. Se rappelant des bavures et dérapages enregistrés lors des opérations précédentes qui avaient pour objectif notamment de mettre hors d'état de nuire les gangs qui terrorisaient les villes du pays, ces voix craignent qu'un encadrement insuffisant ou inefficace laisse libre court à ces genres d'actes dans le chef des policiers commis à cette énième opération. « L'opération Likofi avait sa raison d'être et a donné des résultats positifs mais les dérapages enregistrés ont fait que cela avait diminué la satisfaction que l'on pouvait avoir à l'issue de cette dite opération », a souligné un Kininois sous le couvert de l'anonymat.

Croyant au professionnalisme de la PNC, ces voix attendent de la hiérarchie de ce corps de métier de mettre en place des mécanismes en vue d'éviter que cette nouvelle opération se transforme à la tracasserie des populations ou donne lieu à des règlements des comptes.

Lucien Dianzenza



Radio Okapi/Ph John Bompengo

Des éléments de la police nationale commis à l'opération Likofi/Archives

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2017

Le PCT présente officiellement ses candidats

Le Parti congolais du travail (PCT) a présenté, le 7 juillet, ses candidats du département de Pointe-Noire aux élections législatives et locales du 16 juillet en présence de Pierre Ngolo et de Victor Foudi respectivement secrétaire général du PCT et président fédéral dudit parti de la ville océane accompagnés d'autres membres de cette formation politique.

Dans son mot de bienvenue, Victor Foudi a exprimé le soutien manifeste de la Direction générale du PCT en vue d'appuyer et booster les candidats de ce parti. « Je salue votre implication inconditionnelle dans la coordination stratégique de la campagne électorale du PCT au niveau national afin de garantir au président du comité central du PCT une large majorité au niveau des différentes assemblées. Ainsi après avoir concéder d'autres circonscriptions aux partis alliés, le PCT Pointe-Noire présente dix candidats à l'élection législative et sept listes à l'élection locale. L'heure a sonné pour les membres et candi-



La tribune officielle 2

dates du PCT du département de Pointe-Noire de montrer l'attraction qu'ils ont pour leur parti, leur pays et le peuple. Ceux-ci doivent plus se mobiliser de manière générale pour un vote massif au profit des candidats du parti à travers cette élection couplée », a-t-il indiqué.

Pour sa part, Pierre Ngolo a

rappelé aux participants les mauvais résultats de son parti enregistrés à Pointe-Noire lors de l'élection présidentielle de 2016. Il a expliqué que les présentes élections sont délicates. Celles-ci sont organisées dans un contexte délicat. Et le PCT Pointe-Noire n'a pas le droit de la moindre erreur. Cette élection est une nouvelle oc-

casion qui s'offre aux électeurs de Pointe-Noire en vue d'envoyer un signal fort, un message de prise de conscience de mobilisation. Les candidats à cette élection doivent prendre leur part de responsabilité et les électeurs aussi la leur. « La victoire à une élection est le fruit d'un travail collectif des cadres, des candidats et

des militants. pour cette raison, tous les membres du parti doivent créer les conditions d'une véritable synergie, complémentarité, complicité et de confiance en vue d'une mobilisation générale », a-t-il signifié. L'orateur a aussi invité au ressaisissement d'autres membres du PCT qui n'étaient pas investis par le parti pour se présenter à cette élection. « Nous savons qu'il ya d'autres membres qui souhaitent être investis par le parti en vue de participer à cette élection, ceux-ci doivent comprendre que le parti ne pouvait pas investir tous les membres », a dit Pierre Ngolo. Pour terminer, l'orateur a invité l'ensemble des candidats du PCT de la ville océane à une campagne apaisée qui se déroule dans la tolérance des uns et des autres. « Se présenter à une élection ne constitue nullement une occasion de faire des invectives, des confrontations et des attaques physiques, de la violence, des contradictions stériles, ou de proférer les injures ».

Séverin Ibara

Sidonie Plaza Moulady promet un plaidoyer pour l'amélioration du social des concitoyens

La candidate du Parti congolais du travail (PCT) à Lumumba 1 aux législatives du 16 juillet poursuit sa campagne de porte à porte lancée depuis le 1er juillet. L'objectif étant d'exposer son projet de société en toute sérénité et d'écouter les doléances de la population.

Douée d'une expérience de 22 ans en anesthésie-réanimation et 13 ans en administration, la candidate du parti de la majorité présidentielle, Sidonie Plaza Moulady, directrice générale de l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire entend après son élection mettre son expérience au profit des fils et filles du pays en général et spécifiquement de l'arrondissement n°1 Lumumba où elle est candidate aux législatives. « Je voudrais être une force de proposition des textes de loi et plaider pour la mise en œuvre effective de ceux-ci ainsi que des textes de lois qui existent déjà concernant des domaines divers qui amélioreront la vie des populations », a-t-elle indiqué.

En effet, dans le domaine de la santé, elle entend contribuer efficacement à l'accélération de la mise en œuvre des textes de lois portant sur



Sidonie Plaza Moulady, candidate du PCT «Adiac»

la couverture maladie universelle (gratuité des soins et services au Congo ou sécurité sociale), à la construction des hôpitaux accessibles aux personnes vivant avec handicap, à l'institutionnalisation, à la recevabilité des personnels de santé en matière de qualité et sécurité de soins et à veiller

à l'intégration du développement durable en santé. S'agissant de l'éducation, la candidate promet le plaider en faveur de l'amélioration des conditions de scolarisation (tables-blancs, toilettes, points d'eau dans toutes les écoles publiques), les textes de lois en faveur de la révision

des programmes scolaires et universitaires qui réserve une place de choix aux nouvelles technologies et à la recherche. Dans le domaine du développement durable, Sidonie Plaza Moulady plaidera pour la révision et le renforcement des textes de lois portant sur l'urbanisation des quartiers de la

ville de Pointe-Noire, la réinstitutionnalisation du planting des flamfloyants et mentalys les longs des grandes artères de Pointe-Noire, les textes de loi renforçant la protection des forêts et des eaux.

Par ailleurs, un plaidoyer est aussi jugé possible pour le renforcement de la protection des personnes âgées et de la jeune fille dans le domaine social ainsi que le recadrage du fonctionnement des Églises de réveil, la relecture et la mise en œuvre du respect du Code de la famille.

Enfin, la candidate du PCT à Lumumba 1 promet de veiller à l'élévation du budget de la santé à hauteur de 10% du budget global de l'État et au renforcement de l'appropriation et la mise en œuvre des outils de la gouvernance dans les établissements publics au Congo dans le domaine de la gouvernance. Partout où la candidate est passée avec son équipe de campagne, son message est bien accueilli par les populations qui ont promis lui accorder leurs suffrages aux législatives du 16 juillet.

Charlem Léa Legnoki

DISTINCTION

Le colonel Guy Abel Mbongo fait ambassadeur culturel

Le directeur de l'hôpital régional des armées, le médecin colonel Guy Abel Mbongo, a été nommé par l'ONG internationale MB Production ambassadeur du développement culturel, social et sportif dans la ville de Pointe-Noire. La cérémonie de sa décoration a eu lieu, le 7 juillet, en présence de Guy Edmond Loemba, administrateur-maire du deuxième arrondissement et du général Pascal Ibata.

C'est une effervescence des grands jours que la population ponténégrine a vécue au siège social du deuxième arrondissement Mvoumvou. Un cadre du corps médical des Forces armées congolaises vient de s'inscrire dans une nouvelle dimension culturelle.

Le médecin colonel Guy Abel Mbongo, directeur de l'hôpital régional des armées, a été nommé ambassadeur du développement culturel, social et sportif dans la ville de Pointe-Noire par l'ONG internationale Mb production. Cette distinction est le fruit d'un travail acharné, c'est en quelque sorte la reconnaissance du travail qu'il a abattu depuis son arrivée à la tête de cet hôpital. En effet, il y a deux ans, le colonel Guy Abel Mbongo a été porté à la tête de l'hôpital régional des armées dans la ville de Pointe-Noire. Dès son arrivée, il a fait un état des lieux approfondi de cette structure en cherchant à transformer tout ce qui était des faiblesses en atouts potentiels. Pour ce faire, il a commencé tout d'abord à changer le visage de cet hôpital en embellissant ses édifices pour le bonheur non seulement des médecins mais également des patients qu'il accueille chaque jour.



La remise du prix «Adiac»

Dans son mot de circonstance, l'administrateur-maire de Mvoumvou, qui a aussi reçu dans le passé cette même reconnaissance, a appuyé les œuvres de MB production qui sait reconnaître ce que font les gens dans leur vivant et surtout ce choix qu'il a porté sur le directeur de l'hôpital régional des armées de Pointe-Noire pour sa sagacité. « Aujourd'hui, tous les Ponténégrins peuvent tou-

cher du doigt la mutation de l'hôpital régional des armées qui a changé de visage et où il fait beau vivre, à l'extérieur tout comme à l'intérieur; dans la pratique et les habitudes des médecins. Car il est important de reconnaître ce que les gens font de bien pendant qu'ils sont vivants qu'à leur mort. Et c'est ce qu'a fait l'ONG MB production », a-t-il dit.

Le colonel Guy Abel Mbongo

s'est dit fier de recevoir cette distinction, il n'a pas hésité à remercier ses collaborateurs et surtout ses chefs hiérar-

En 2012, il a tenu de main de maître la clinique chirurgicale des armées «Clinique océan», une année avant d'atterrir sur

chiques, sans lesquels cette activité n'aurait pas eu lieu. « C'est un sentiment de joie et de fierté de recevoir une distinction d'une organisation non gouvernementale, je remercie donc MB production d'avoir prêté attention à mon sujet », a-t-il renchéri. Docteur d'état en médecine, le colonel Guy Abel Mbongo a obtenu son doctorat en 1995, puis un certificat d'études spéciales en chirurgie et une attestation spéciale en 2005 et 2008.

Pointe-Noire, il a été directeur de l'hôpital médico-chirurgical de campagne à Ouesso. Et en 2010, il a été médecin chef de la Fomac en République centrafricaine. Notons que cette activité a notamment connu la présence de Medard Mbongo, directeur-manager de l'ONG internationale MB production et elle a été agrémentée par les chants des groupes traditionnels de la place et du Benin.

Hugues Prosper Mabonzo

INSTITUT FRANÇAIS

Le bibliobus poursuit son exploration

Mis en service par l'Institut français du Congo (IFC), le bibliobus ou bibliothèque itinérante continue sa tournée dans les arrondissements de la ville océane dans l'objectif de rendre le livre plus accessible. Cette nouvelle tournée a été lancée, il y a quelques jours, par Fabienne Bidou, directrice déléguée de l'IFC.

Le bibliobus de l'IFC est en train d'écrire une nouvelle page de son histoire. Après son succès enregistré l'année dernière, l'équipe de la médiathèque a décidé de remettre les roues du bibliobus en route pour aller à la rencontre des jeunes dans les différents quartiers de Pointe-Noire. Ce bibliobus a décidé de poursuivre son exploration de la ville dans de nouveaux espaces des quartiers de Mvoumvou, Tchimbamba et Vindoulou. Son service a été même retouché afin de permettre à plus de gens d'avoir accès à la lecture et à une ouverture aux cultures du monde à travers le livre. Les activités points lecture, notamment à l'Espace culturel Yaro (Loandjili), au Cercle Culturel pour enfants (Mpaka) et à l'Association Africa Graffitis (Côte Matève), ont également été renforcées et complétées par des ateliers d'éveil artistique (percussions, slam et conte).

Interrogée sur ce bibliobus, la directrice déléguée de l'IFC, Fabienne Bidou, a donné l'importance de cette bibliothèque itinérante.

« Nous avons lancé l'année dernière ce bibliobus qui sillonne les rues de différents quartiers de la ville afin de permettre aux jeunes d'avoir accès aux livres et de se cultiver. En moyenne, nous apportons 200 à 300 livres et nous terminons avec une séance de conte. Vu que désormais trois points lecture ont été pérennisés, à savoir le point de Loandjili, de Côte mateve et de Mpaka, nous emmenons le bibliobus à Mbota, à Vindoulou, Tchimbamba et à Mvoumvou », a-t-elle dit.

En effet, l'IFC avait lancé son bibliobus en 2016. Cette bibliothèque itinérante sillonnait la ville de Pointe-Noire pour rencontrer des enfants et des jeunes dans leurs lieux de vie. Au terme de seize sorties réparties entre juillet et septembre, cette innovation avait touché un millier d'enfants et d'adolescents. Depuis, certains des espaces visités ont pérennisé l'expérience et un réseau des points lectures s'est constitué, regroupant l'Espace culturel Yaro, le Cercle Culturel pour Enfants, l'Association Africa Graffitis et l'IFC de Pointe-Noire.

Rappelons que pendant cette nouvelle tournée, l'équipe de la médiathèque de l'IFC sera accompagnée par la conteuse Gisèle Tchicaya. Cette activité connaîtra également la participation de Rénatura, une association congolaise qui œuvre pour la sauvegarde des tortues marines.

Hugues Prosper Mabonzo

KOUILOU

Un nouveau site touristique voit le jour

Situé à 120 km de Pointe-Noire, Basatsinda Wilderness Camp est un site touristique jouxtant la réserve de la biosphère de Dimonika dans le Mayombe (district de Mvouti). Son paysage luxuriant et pittoresque et ses nombreuses curiosités naturelles sont autant de merveilles à découvrir pour les écotouristes et amoureux de la nature.



La façade d'un bungalow du site. (DR)

Basatsinda Wilderness Camp offre aux visiteurs une large gamme d'activités villageoises telles les visites guidées de la palmeraie de vin de palme, la pêche traditionnelle, la cueillette des fruits, les œuvres artistiques divers

(poterie, vannerie...), fruits de l'ingéniosité des artisans de la contrée.

Ce site mis en valeur pour ses atouts divers est à inscrire dans les tablettes du secteur touristique congolais renaissant. La valorisation des sites comme Basatsinda et sa viabilisation sont plus qu'espérés pour que la destination Congo soit une réalité, surtout que ce site travaille déjà en étroite collaboration avec les villages situés dans la biosphère de Dimonika, réserve de biosphère du Congo Brazzaville reconnue par l'Unesco en 1988.

Pour rendre agréable et convivial la visite des lieux, des guides expérimentés sont à la disposition des visiteurs qui ont à cet effet l'avantage de visiter la forêt du Mayombe aux attraits toujours insoupçonnés (faune, flore, relief, etc.). Des bungalows écologiques sont mis à leur disposition rendant encore plus passionnant leur séjour. Basatsinda Wilderness Camp œuvre pour la protection de la faune et leur habitat en République du Congo par la création, l'organisation et l'unification des efforts de conservation grâce au développement du tourisme durable.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

AS Otoho monte à la 2^e place

Après avoir réussi à reléguer les Aiglons à la troisième place, l'AS Otoho doit faire un résultat le jeudi à Brazzaville face au Club athlétique renaissance aiglon pour éviter de se faire dépasser par son adversaire

Fraîchement éliminée de la Coupe du Congo, l'AS Otoho a décidé de consacrer toute son énergie au championnat national dans le but d'occuper une place honorable. Pour le moment, la mission est en train de lui réussir puisque depuis le 9 juillet, elle a délogé le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) de la deuxième place grâce à sa courte victoire 1-0 sur le FC Nathalys en clôture de la 24^e journée. Le désormais dauphin de l'Athlétic club Léopards de Dolisie devance les Aiglons d'une longueur. Il faudra enchaîner le jeudi 13 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat contre Cara dans le cadre de la 25^e journée du championnat pour non seulement maintenir sa position mais aussi mettre la pression sur le leader qui accueille sur ses installations l'AS Kimbonguela le même jeudi.



AS Otoho/Adiac

Outre la victoire de l'AS Otoho, La Mancha de Pointe-Noire a conservé sa cinquième place en battant à Brazzaville, Saint-Michel de Ouenzé sur un score écriqué d'un but à zéro. Patronage Sainte-Anne a dominé l'AS Kimbonguela sur un score de 2-0. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, le FC Kondzo a surpris l'AS Cheminots 2-1.

La 25^e journée de la compétition, rappelons-le débute ce mardi. Au programme,

Saint-Michel de Ouenzé affronte la Jeunesse sportive de Talangai et en deuxième explication, la Jeunesse spor-

tive de Poto-Poto sera aux prises à Tongo football. Le 12 juillet toujours à Brazzaville, Patronage Sainte-Anne affronte le FC Nathalys avant Interclub-FC Kondzo. Le 13 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat, le Cara reçoit l'AS Otoho puis en deuxième heure, l'Etoile du Congo en découdra avec les Diables noirs. À Dolisie, les Jeunes Fauves accueillent Nico-Nicoyé avant AC Léopards-ASK. À Pointe-Noire, la Mancha en découdra avec l'AS Cheminots.

Classement officiel
1-AC Léopards 52 points ; 2- AS Otoho 49 points ; 3- Cara 48 points ; 4- Etoile du Congo 45 points ; 5- La Mancha 44 points ; 6- JST 35 points ; 7- Saint-Michel 35 points ; 8- Patronage Sainte-Anne 35 points ; 9- AS Cheminots 28 points ; 10-Interclub 27 points ; 11- JSP 26 points ; 12- Kondzo 26 points ; 13-Diables noirs 24 points ; 14-Tongo FC 24 points ; 15- Nico-Nicoyé 22 points ; 16- ASK 22 points ; 17- Jeunes Fauves 19 points ; 18- FC Nathalys 18 points.

James Golden Eloué

QUARTS DE FINALE DE LA LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Sept des huit qualifiés connus

Au terme des matches de groupe, sept des huit qualifiés pour les quarts de finale de la Ligue africaine des champions sont déjà connus. Il s'agit de l'Etoile de Sahel, USM d'Alger, Al Ahly Tripoli, Espérance de Tunis, Mamelodi Sundowns, le Wac et Al Ahly du Caire.

Le groupe A doit compléter le tableau des qualifiés mais la suspension de la Fédération soudanaise de football par le conseil de la Fifa ne rend pas les choses faciles et l'avenir des clubs soudanais en suspens. Dans ce groupe en effet, seule l'Etoile de Sahel (9 points) est assurée de disputer les quarts de finale. Elle avait d'ailleurs acquis sa qualification à l'issue de la 5^e journée mais ne lui garantit pas la première place du groupe. Car, il faudra attendre l'évolution de la situation des clubs soudanais pour y voir claire. En attendant, leurs matches ont été annulés notamment par le déplacement d'Al Merreikh (7 points) en Tunisie pour y affronter l'Etoile du Sahel et aussi le match Al Hilal (4 points) -Clube Ferroviario da Beira

(5 points). Le dernier ticket qualificatif pour les quarts de finale sortira dans ce groupe. Pour l'heure, la CAF n'a pas encore tranché.

Pas de suspense dans le groupe B. L'USM d'Alger (11 points) et Al Ahly Tripoli (9 points) disputeront les quarts de finale. USM d'Alger a écrasé Caps United 4-1 et Al Ahly Tripoli a éliminé le Zamalek après l'avoir contraint à un nul de 2-2. Dans le groupe C, l'Espérance de Tunis (12 points) et Mamelodi Sundowns (9 points) ont respectivement assuré leur qualification pour la suite de la compétition. L'Espérance de Tunis a écrasé Saint George d'Ethiopie 4-0. Dans l'autre rencontre Mamelodi Sundowns et l'AS Vita club ont fait jeu égal 1-1. Dans le groupe D, le Wydad de Casablanca (12 points) termine premier de son groupe après sa victoire 1-0 sur Zanaco. Al Ahly sporting club (11 points) a validé sa qualification en dominant Coton sport de Garoua 3-1.

Coupe africaine de la Confédération: six qualifiés déjà sélectionnés
Le Club africain (12 points) et Fus

de Rabah (9 points+1) ont mis fin au suspense dans le groupe A. Les deux clubs ont conclu la dernière journée des matches de groupe en beauté en dominant respectivement Kampala City 4-0 et Rivers United 2-1. Dans le groupe B, le Club sportif Sfaxien (13 points) a assuré sa première place en battant Mouloudia club d'Algérie 4-0. Bien que battu, le Mouloudia se qualifie pour la suite de la compétition avec ses 11 points soit 6 de plus que Mbabane Swallows. Dans le groupe C, aucune équipe n'a assuré sa qualification à cause de la situation des clubs soudanais. Clube Desportiva Recreativo do Libolo (7 points-1) et Smouha ont fait jeu égal 0-0. Le deuxième match du groupe qui devrait opposer le Zesco United (7 points-2) à Al Hilal Obeid (10 points) a été annulé. Dans le groupe D, c'est le Tout Puissant Mazembe (12 points) et Super sport (10 points) qui disputeront les quarts de finale. Le TP Mazembé a battu Horoya AC 2-1 puis Super sport a dominé le CF Mounana 4-1.

J.G.E.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Matches amicaux

Entré au retour des vestiaires, Exaucé Ngassaki égalise à la 63^e pour Brest, mené au score par Le Havre (score final 1-1). L'ancien joueur de la Djiri a enchaîné contrôle poitrine et demi-volée du gauche. Notons l'absence de Bevic Moussiti Oko, touché.

Nancy bat Dijon (2-1). Arnold Bouka Moutou, qui bénéficiait de jours de vacances supplémentaires, n'était logiquement pas dans le groupe, contrairement à Eden Massouema et Dylan Bahamboula, alignés en seconde période.

Dans les rangs lorrains, Tobias Badila était titularisé en défense centrale, tandis que Yann Mabella est entré à la 87^e. Ryan Bidounga est resté sur le banc.

Durel Avounou était titulaire dans l'entrejeu lors de la victoire de Caen sur Avranches (2-0). Remplacé à la pause. Brice Samba junior n'a pas joué.

Sans Clevid Dikamona, Bourg-en-Bresse s'incline face à Lyon (1-3). Alan Dzabana a débuté la seconde période en pointe et a marqué le 3^e but de l'OL sur un bel exploit personnel.

Sans Kévin Mondziaou Zinga, blessé, mais avec Galcot Youlou Loufoukou titulaire, Cholet fait match nul face à Angers (2-2). La formation promue en National a mené au score à deux reprises.

En stage en Suisse, le Stade Rennais a disputé, samedi, son premier match de préparation de l'été contre Sion (défaite 0-1). Titulaire au coup d'envoi, Faitout Maouassa a joué toute la première période.

Randi Goteni n'a pas joué lors du match nul concédé par Troyes face à Orléans (0-0). Le jeune milieu défensif pourrait être prêté rapidement.

Jules Iloki est entré à l'heure de jeu lors du match nul entre Nantes et Lausanne (2-2). Le score était acquis.

Emerson Illoy-Ayyet est entré à la mi-temps lors du revers de l'Olimpik Donetsk face à Helios (1-2). La formation ukrainienne débutera son championnat le 16 juillet à Olesandria.

Sans Jordan Massengo, qui avait bénéficié de jours de vacances supplémentaires, l'Union-Saint-Gilloise a fait match nul avec Bochum (0-0), pensionnaire de Bundesliga 2.

Sans Marvin Baudry, Zulte-Waregem corrige Roulers (7-1). Maël Lépicié est entré à la pause alors que le score était de 4-0.

Amine Linganzi a disputé la première période du match remporté par Swindon Town face aux amateurs du Swindon Supermarine (7-1).

Sans Kiminou Mayoungou, sur le banc au coup d'envoi, Lichtenberg est battu par la réserve du Herta Berlin (0-3). Entré à la 46^e, il est sorti sur blessure à la 47^e.

Sans David Sambissa, le FC Twente corrige Stranraer (5-0).

Camille Delourme

ARTS MARTIAUX

Trois haut gradés de karaté exclus et rétrogradés

Le président de la Fédération congolaise de Karaté et arts martiaux affinitaires (Fecoka-Ama), Dominique Ondzé dit maître Doukaye, a infligé des sanctions à trois ceintures noires qui jusque-là assumaient des responsabilités au sein du bureau exécutif de la Fédération, du conseil fédéral de la Fecoka-Ama et de la ligue départementale de Pointe-Noire. C'est le cas notamment de maître Eric Lambert Tchiloemba dit maître Tabishi, ceinture noire 8^{ème} dan et directeur technique national jusqu'à la date de sanction. « Pour fautes graves : délit d'entrave, récidive, atteinte à l'honneur, à la probité morale, à la désobéissance et abus de l'autorité à des fins personnelles, non-respect des textes organiques de la Fédération (Art 57 du R.I) M. Tchiloemba Eric Lambert est exclu de toutes les activités de karaté au

Congo. (...) Il est rétrogradé au niveau de ceinture blanche », stipule la décision n°048/FECOKA AMA/BEF/PR portant exclusion...

À l'ancien membre du Conseil fédéral, Marcel Passi Moussiessi, les mêmes sanctions lui ont été infligées pour les mêmes fautes que le précédent. Par ailleurs, le secrétaire général de la ligue départementale de karaté de Pointe-Noire, Armel Ghislain Matanzala, a quant à lui été radié des effectifs de la Fecoka-Ama avec interdiction formelle d'assister aux activités de karaté. Il n'a pour autant pas été rétrogradé ceinture blanche comme l'ancien directeur technique national et l'ancien membre du Conseil fédéral même si les fautes évoquées dans les décisions d'exclusion sont exactement les mêmes.

Rominique Nerplat Makaya